

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2454 - LUNDI 9 NOVEMBRE 2015

ENVIRONNEMENT

# La présence du pétrole confirmée dans le parc des Virunga

La réserve naturelle la plus vieille d'Afrique, en l'occurrence le parc des Virunga, contiendrait le pétrole dans son sous-sol. C'est ce que viennent de révéler les résultats de l'étude sismique réalisée au sein du parc par la société britannique Soco, lesquels résultats ont été remis au gouvernement par l'entremise du ministre des Hydrocarbures. Il est indiqué que ces résultats sont toujours à l'étude bien qu'ils soient positifs.

C'est depuis 2014 que le gouvernement congolais a donné son quitus à cette étude destinée à estimer les effets d'une éventuelle exploitation pétrolière sur l'environnement. L'étude était également destinée à évaluer les effets d'une éventuelle exploitation pétrolière sur l'environnement. Pour le gouvernement, l'exploitation du pétrole à l'intérieur du parc devrait permettre de booster l'économie du pays aux fins de sortir la population congolaise de la précarité.

Page 12



Parc national des Virunga

PARTICIPATION AU DIALOGUE

## L'UDPS souffle le chaud et le froid



Bruno Tshibala, Étienne Tshisekedi et Bruno Mavungu à Bruxelles

Le parti d'Étienne Tshisekedi vient de mettre un bémol à sa participation au dialogue national en vue. L'UDPS ne veut pas d'un dialogue convoqué par le chef de l'État et déclare attendre seulement celui qui sera convoqué par un médiateur international neutre à designer

par le secrétaire général de l'ONU. Un développement qui tranche nettement avec l'appel adressé récemment par ce parti au chef de l'État, Joseph Kabila, l'enjoignant à convoquer de toute urgence ces assises pour lesquelles l'UDPS fait une fixation. Au moment où ce parti

politique paraît jouer au dur, ses représentants sont annoncés à Kinshasa, prêts à prendre part au dialogue. De Bruxelles, l'on apprend qu'ils n'auraient pas reçu le quitus du président national et ne seraient là que pour leur propre compte.

Page 12

LOTISSEMENT ANARCHIQUE À KINSHASA

## Le site érosif de Kivulu à Mont-Ngafula revendu

L'autorité communale de Mont-Ngafula en complicité avec l'adjoint du chef du quartier du ressort de l'avenue Kivulu se seraient mis à lotir à nouveau sur cette partie autrefois érosive et stabilisée à l'issue des travaux exécutés par la société Safricas. Le Comité des expropriés et sinistres du site renseigne qu'un terrain qui avait été exproprié à hauteur de 89 mille dollars aurait été revendu pour la modique somme de 8 mille dollars !

Le 30 septembre, les habitants du quartier ont assisté à l'abattage de tous les arbres fruitiers et autres végétations qui avaient été plantés sur le site. Des informations recueillies, on apprendra que le site aurait été revendu. Et cette vente a permis aux nouveaux acquéreurs de détruire toute la végétation qui a été plantée en ce lieu pour stabiliser le sol contre les eaux des pluies ».

Page 12

FONUS

## Trois membres du parti d'Olenghankoy aux arrêts

Page 13



## ÉDITORIAL

## Et si ...

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'au delà des apparences, l'opposition congolaise est aujourd'hui profondément divisée. En effet, le radicalisme de celles et ceux qui ont commis des fautes graves tout au long de la campagne du Référendum ne peut que s'aggraver, alors que la modération des vrais républicains, qui ont appelé les citoyens à voter « non » sans pour autant recourir à la violence, leur vaut désormais respect et considération. Pour dire les choses crûment, il ne faudra pas attendre bien longtemps pour voir la faille ainsi créée au sein de l'opposition s'élargir démesurément.

Dans un tel contexte que peut-il, que va-t-il se passer ? Très probablement ceci qui changera la position des pièces sur l'échiquier politique.

La Constitution du 06 novembre 2015 réservant un statut officiel à l'opposition, une loi sera votée rapidement par le Parlement qui définira les pouvoirs et les obligations de celle-ci. Selon toute vraisemblance, cette loi prévoira que les partis ou formations politiques devront à l'avenir prouver leur représentativité au sein de la communauté nationale s'ils veulent bénéficier des avantages que celle-ci instaurera. Alors s'effondrera comme un château de cartes l'édifice, dépourvu de toute légitimité puisque n'ayant aucune base populaire, qui occupa le terrain lors de la campagne référendaire grâce essentiellement à l'appui des médias étrangers et à l'agitation d'une diaspora totalement déconnectée du peuple congolais.

Deux voies s'ouvriront à ce moment sur la route qui mène à la formation du futur gouvernement de la République. La première, classique, débouchera sur la constitution d'un exécutif représentatif de la seule majorité présidentielle, autrement dit du Parti congolais du travail et de ses alliés traditionnels. La seconde verra surgir de l'apparent désordre actuel un gouvernement d'unité nationale au sein duquel l'opposition républicaine se verra confier des responsabilités aussi réelles qu'importantes.

À l'heure où s'écrivent ces lignes, rien n'est joué. Mais s'il est un conseil à donner aux tenants de l'opposition républicaine modérée, c'est bien celui de se préparer activement aux deux schémas esquissés ci-dessus.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## CONSTITUTION DU 6 NOVEMBRE

## L'œil du peuple entend lutter contre les antivaleurs

Après la validation par la Cour constitutionnelle et la promulgation par le chef de l'Etat de la nouvelle Constitution, l'Œil du peuple a prôné, le 7 novembre à Brazzaville, la « tolérance zéro » pour la nouvelle République.

Renouvelant son attachement au changement de mentalité à tous les niveaux, du sommet à la base, cette plateforme de la société civile entend « mener des actions de nature à stigmatiser les antivaleurs telles que la corruption, la concussion et la fraude dans tous les secteurs, afin que l'impunité ne soit plus la règle », indique le porte-parole de l'Œil neuf, Dominique Diandouanina.

Pour l'essentiel, le scrutin référendaire et la promulgation de la nouvelle loi fondamentale ont structuré la déclaration de cette plateforme, qualifiant de « réussi » le récent vote de la Constitution. Pour son président, El Hadj Djibril Bopaka : « Avec la tenue réussie du scrutin référendaire du 25 octobre dernier, notre objectif est globalement atteint même si des étapes importantes restent encore à franchir... L'œil du peuple se réjouit à plus d'un titre, que ses aspirations exprimées dans le projet de

Constitution rédigé en 2014, ont été prises en compte dans la Constitution qui vient d'être promulguée ». Pour ladite plateforme, la société civile congolaise se doit donc d'être au-devant de la scène pour ne plus laisser le politique seul à décider du destin de tout un peuple, souvent désabusé. « A chaque fois que le Congo se trouve confronté aux situations qui mettent en péril la paix, les forces vives se mobilisent toujours pour trouver des solutions idoines. Ainsi, le dialogue paraît être l'ultime recours pour préserver la paix, sans laquelle le développement du Congo est illusoire... La classe politique mue par la volonté de gouverner selon les principes démocratiques, se doit de privilégier le consensus sur l'ensemble des questions d'intérêt général », peut-on lire dans cette déclaration.

L'Œil du peuple a, par ailleurs, porté un regard critique sur la gouvernance

politique au Congo. « Le scrutin du 25 octobre a été une réussite certes, mais il nous revient l'impérieux devoir de tirer quelques leçons qui s'imposent pour améliorer les contre-performances observées pendant le processus électoral », souligne la déclaration de l'Œil du peuple. Il s'agit entre autres de : s'attacher désormais aux orientations des assises de Sibiti en matière de gouvernance électorale ; bannir les actes de violence ; respecter les acquis démocratiques... Cette plateforme a cependant, invité les institutions internationales à accompagner le Congo dans le processus de mise en œuvre de différentes réformes voulues par le peuple congolais.

Pour rappel, cette plateforme de la société civile avait mené une réflexion sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. L'objectif visé était de doter le Congo d'une nouvelle forme de République, avec la mise en place des institutions réellement démocratiques pour la bonne gouvernance politique, économique et sociale.

*Josiane Mambou Loukoula*

## Le Club 2002 PUR salue l'avènement de la nouvelle République

Réuni en session extraordinaire le 6 novembre à Brazzaville, le secrétariat permanent du Club 2002 Parti pour l'unité et la République (PUR), élargi aux présidents départementaux a fait le point de sa participation au référendum constitutionnel du 25 octobre dernier.

Le président de la République a promulgué le 6 novembre la nouvelle loi fondamentale, donnant naissance à une nouvelle République. Une initiative saluée par le secrétariat permanent du Club 2002 PUR ainsi que ses présidents départementaux, qui ont renouvelé, par la même occasion, la disponibilité de leur parti à servir de pont républicain pour la consolidation de l'unité nationale. S'agissant de la participation du parti au référendum constitutionnel du 25 octobre dernier, le secrétaire général du Club 2002 PUR, Juste Désiré Mondelé, s'est félicité de l'engagement décisif de tous les cadres et militants du parti dans la campagne référendaire du 9 au 23 octobre. Selon lui, dès l'annonce de la tenue

du référendum portant sur le projet de la loi constitutionnelle, la direction politique avait demandé à tous les bureaux départementaux, des districts et arrondissements de se muer en directions de campagne référendaire internes. Ils avaient aussi reçu mission de mettre toute la ressource humaine du parti au service des coordinations départementales et locales du Pôle de consensus de Sibiti 2015.

« Le rendement du Club 2002 PUR a été efficacement déterminant et unanimement reconnu, dans tous les départements du Congo », souligne le communiqué final de la réunion.

Analysant les résultats du scrutin, le secrétariat permanent a estimé que le mérite revenait en premier à l'ensemble du peuple souverain, au regard du plébiscite accordé à la nouvelle République. « Le plébiscite du Oui donné par le peuple souverain montre qu'il ne devrait pas y avoir de triomphalisme parce qu'il y a ni vainqueur ni vaincu, et que seul le mérite revient au peuple congolais. Notre devoir est de préserver le vivre-ensemble, de consolider l'unité et surtout de continuer à prêcher la bonne parole, celle de la réconcilia-

tion, celle du renforcement des liens parce que ce qui nous unit, est plus fort que ce qui nous divise », a martelé Juste Désiré Mondelé.

Pour rappel, la période pré-référendum a été marquée par des actes de vandalisme occasionnés par des manifestations de l'opposition hostile au changement de la Constitution du 20 janvier 2002, avec à la clé des dégâts matériels ainsi que des pertes en vies humaines. C'est ainsi que les participants ont écouté les présidents des départements touchés par ses violences, parmi lesquels la Bouenza, la Lékoumou, le Niari. Ceci, a donné lieu à un échange constructif sur les moyens de consolider le « vivre-ensemble » et de préserver la paix dans le pays.

« Les présidents départementaux, après discussion et analyse de la situation, lancent un message d'apaisement et de cohésion à tous les filles et fils du Congo, quelle que soit leur appartenance politique », a poursuivi le communiqué final, réitérant leur soutien au président de la République, ainsi que leur attachement à la démocratie, à l'unité nationale et à la paix.

*Parfait Wilfried Douniama*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué  
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou  
(chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath  
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande,  
Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya  
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa  
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma  
Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,  
Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service presse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,  
Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## LOI FONDAMENTALE

## Le président de la République a promulgué la nouvelle Constitution

**Le président de la République Denis Sassou N'Guesso a promulgué le 6 novembre la nouvelle Constitution soumise au référendum le 25 octobre dernier.**

En vue de situer l'opinion nationale et internationale sur la nouvelle Ré-

publique qui a vu son jour dès la promulgation de cette Constitution, le ministre d'Etat, Garde des sceaux, ministre de la justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, qui répondait aux questions de la presse, a précisé qu'une Loi fondamentale porte la date de sa promulgation et non celle du référendum.

« La Constitution qui va désormais régir notre pays est celle du 6 novembre 2015. Il ne faut pas que le peuple l'intitule la Constitution du 25 octobre parce que si le scrutin référendaire était entaché de plu-

sieurs irrégularités, celui-ci pou-

rait être annulé et repris à une autre date. Une Loi fondamentale porte toujours la date de sa promulgation », a-t-il précisé.

Invité par les journalistes à se justifier sur le sort des institutions constitutionnelles actuelles, le ministre Aimé Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Pour ce qui est du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'Etat peut le changer à tout moment ; parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire.

Emmanuel Yoka a précisé que l'article 244 de la Constitution est claire à ce sujet ; car il dispose que : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

## GOUVERNEMENT

## Qui pour le poste de Premier ministre ?

**Quel homme, quelle femme bénéficiera de la confiance du président de la République pour assumer les fonctions de Premier ministre, chef du gouvernement ? La question occupe les conversations dans plusieurs secteurs de la vie nationale au regard de l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution après sa promulgation, le 6 novembre, par le chef de l'Etat.**

Si l'on se réfère aux dispositions transitoires et finales de la nouvelle loi fondamentale en son article 244, il est écrit : « les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ». Il y a de ce point de vue une nuance pour le gouvernement qui n'est évidemment pas une institution pourvue par voix de scrutin.

Commentant le décret présidentiel du 6 novembre, portant promulgation de la Constitution votée le 25 octobre, le Garde des sceaux, ministre de la Justice, des droits humains et de la réforme de l'Etat, Aimé Emmanuel Yoka expliquait, entre autres, que pour ce qui concerne le gouvernement : « le président de la République peut le changer à tout moment, parce que sa nomination relève de son pouvoir discrétionnaire ». Cela voudrait dire, à peu près, que le chef de l'Etat est

libre de changer le gouvernement actuel ou de le garder. Prenons néanmoins l'hypothèse où le président de la République décide de se conformer à la configuration institutionnelle dégagée par la Constitution du 6 novembre en nommant un Premier ministre.

## À quel profil répondra ce dernier ?

Avouons, d'entrée de jeu, que le choix de cet homme ou de cette femme à qui reviendra la charge de conduire une équipe gouvernementale presque de transition peut s'avérer délicat. Parce que même si la première mission de ce dernier serait d'organiser le processus électoral, tenant compte du contexte actuel caractérisé par des dissensions profondes au sein de la classe politique, ce Premier ministre devra s'entourer d'une équipe solide et cohérente. Il devra aussi disposer de moyens adéquats lui permettant de mener à bien sa mission. C'est souvent en pareil moment que l'on a recours à ce que les politiques appellent « une personnalité respectée ». Ce ne sera pas nécessairement quelqu'un choisi sur la base d'un consensus, mais celui dont la présence inspire confiance et respect en dépit de son appartenance à un parti ou à une organisation de la société civile.

Le président de la République pourrait donc être confronté à deux options : regarder du côté de sa famille politique où il ne

manque pas de personnalités à la hauteur. Quitte à mettre en place un gouvernement resserré ou non, d'assise large pour former un important consensus autour de sa volonté d'apaiser le climat politique dans le pays. Les Congolais aspirant par ailleurs au changement, le futur Premier ministre sorti de la famille politique du chef de l'Etat ne sera pas quelqu'un venu d'une autre planète. Mais la bonne réputation ne se dissimule pas, la mauvaise aussi.

L'autre option que prendrait le chef de l'Etat serait de désigner une personnalité « apolitique ». La différence avec le premier serait l'administration de provenance. Expérimenté et moins politicien par habitude, ce pourrait être un technicien reconnu. Les missions avec le premier cité seront les mêmes, à savoir, conduire le processus électoral avec le succès qu'il faut, sans ambition personnelle, de sorte que le champ politique soit occupé par les seuls acteurs à la recherche de suffrages. Il dira « mission accomplie » à la fin de celle-ci, sans en demander plus.

De ces portraits robots qui n'ont rien de magique, mais bien de simples supputations de journaliste, retenons que la période qui suit sera hautement politique et nécessitera des acteurs aguerris de part et d'autre pour faire que les Congolais passent ce cap avec calme et sérénité.

G.N'S.

## LE FAIT DU JOUR

## La fibre ethno-régionale

Qui veut tirer indéfiniment sur la corde sensible de l'ethnie ou de la tribu pour espérer réunir les suffrages en sa faveur ?, pour espérer assouvir ses atavismes égocentriques et diviser les Congolais ? Qui veut ramener à l'ethnie le débat d'idées sur les bons ou les mauvais choix que chacun propose pour le développement du Congo ? Qui pense que la tribu, le lieu de provenance, la couleur de la peau, la taille du nez, la rondeur de la tête ou sa forme trapézoïdale sont une garantie contre les folies dont les hommes ici-bas se rendent souvent coupables ?

Alors qu'est engagé un débat fort animé au sein de la société congolaise sur les options de son avenir institutionnel, les quartiers, les administrations, les marchés, lieux par excellence d'échanges entre concitoyens, sont traversés par trop de peurs et de suspicions. À la manœuvre, des esprits un peu retournés, qui pensent que le moment est venu d'exploiter les contradictions politiques, à l'évi-

dence profondes entre les acteurs en présence, à des fins de tribalisme et vice-versa.

Depuis les événements du 20 octobre, au cours desquels des vies ont été fauchées, des biens détruits du fait de discours incontrôlés et sans doute d'attentes non étanchées, les Congolais s'épient basement. « Voilà, il est du Nord ; celui-là est du Sud, celui-là bas vient d'on ne sait où ! ». Et il y a des littératures virulentes pour accompagner ces classifications, dont le but est de créer chez les compatriotes un sentiment de haine à l'égard des autres, d'empêcher les fonctionnaires de remplir leur mission de service public dans tel ou tel quartier de Brazzaville, dans tel ou tel département du Congo, au motif que Pierre n'est pas d'ici, que Paul ne mérite pas de rester là.

Si et seulement si ceux qui manient ces discours déchaînés étaient assez élégants, ils pouvaient s'asseoir un petit moment et dresser la liste des composantes politiques sur lesquelles ils parient à la vie et à la mort sur les

tombes de leurs aïeux. Ils réaliseraient qu'au sein de l'opposition ou des oppositions, comme au sein de la majorité, aujourd'hui, on trouve réunis les Congolais de tous les départements. D'où vient donc que de défendre les positions des uns et des autres, supposément pour l'intérêt général, les Congolais actionnent la fibre du tribalisme pour paralyser les écoles, les hôpitaux, les administrations publiques et les marchés ?

Car si les discours de haine, tels qu'entendus dans certains coins du Congo devaient se développer, les premiers secteurs de la vie qui en subiront le contrecoup seront ceux cités plus haut, dans lesquels les enfants d'un même pays s'assument pour cimenter l'unité, la cohésion et la concorde nationales. En conséquence, à côté de la mobilisation que chaque camp attise en sa faveur, les acteurs politiques congolais seraient mieux inspirés de prendre à témoin leurs compatriotes, en jurant publiquement que leur combat est aux antipodes des appels à la haine tribale ; qu'ils exposeront sans

hésiter à la justice, ceux de leurs militants impliqués dans des exactions à caractère tribal.

Dans toutes les Constitutions adoptées par le Congo depuis son indépendance, en 1960, jusqu'à ce jour, le caractère indivisible de la République a toujours figuré au titre premier. Même celle issue de la Conférence nationale souveraine de 1991 fut exemplaire sur ce point malgré l'affolement des déclarations visant nos pauvres ethnies ; la Constitution post-guerre du 5 juin 1997 n'a pas dérogé à cette règle, tout comme celle du 25 octobre 2015.

Au fond, il manque un relai à la consolidation de l'unité nationale. Et l'on peut se demander sur ces entrefaites, que font les partis politiques, que fait la société civile pour relayer ce message fort sur l'exigence de bâtir la Nation congolaise. Il est clair aussi que dans cette quête d'unité et de réconciliation, les pouvoirs publics doivent être aux avant-postes, pour ne pas dire exemplaires !

Gankama N'Siah



**REMERCIEMENTS**

Madame née Mbeto Yvette Yolande remercie :

- Tous les amis rotariens des clubs de Brazzaville et Pointe-Noire
- Le groupe des femmes internationales
- La mutuelle Avenir
- La mutuelle "les Amies de nos amies"
- Tous les parents, amis et connaissances

De leur amitié, de leur compassion et de leur assistance multiforme qu'ils ont témoigné lors du décès de sa maman Abomi Eugenie décédée le 8 octobre 2015 au CHU de Brazzaville. Qu'ils trouvent ici l'expression de sa profonde gratitude.

**RECRUTEMENT AMARITSAH**

En vue de l'ouverture très prochaine de son restaurant. nous recherchons des personnes qualifiées pour les postes suivants :

-Personnel de Cuisine :

Chef / second de cuisine

Chef de partie / commis

Pâtissier / Boulanger

Plonge

-Personnel de Salle

Maître d'hôtel

Serveur / Serveuse

Barman / Barmaid

Priorité sera donnée aux Candidats avec de l'expérience et parlant plusieurs langues.

Veuillez transmettre vos CV uniquement à l'adresse e-mail ci-dessous et nous vous

Recontacterons après:

E-mail: amaritsahhotel@gmail.com

www.amaritsah-brazza.com

**NÉCROLOGIE**

Les enfants Ouenankazi informent parents, amis et connaissances, du décès de leur père Benoît Ouenankazi survenu le 31 octobre 2015 à la suite d'une courte maladie à l'hôpital militaire Pierre Mobengo.

Le deuil a lieu au n° 10 rye Nganga Pathin à Madibou (arrêt Maison Blanche).

L'inhumation a lieu le mardi 10 novembre 2015 à Loukanga.

# Les Occasions



**Portes ouvertes**  
vendredi 13 et samedi 14 novembre 2015



GLAD SERVICES

**POINTE-NOIRE**

📍 :13 Rue Côte Matève

☎ :+(242) 06 832 04 01 / 05 313 29 97

**BRAZZAVILLE**

📍 :Bld Denis Sassou Nguesso

☎ :+(242) 06 907 70 58 / 05 313 29 98



PEUGEOT



SUZUKI



TOYOTA



## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Dans une société où tout se vend, où tout s'achète et où l'argent est la mesure de tout, son manque est synonyme d'échec et de malheur tout comme sa possession est celui de réussite, de bonheur. »

Abdou Khadre GAYE, écrivain sénégalais, *Le Quotidien*, 03 novembre 2015

« On ne fait plus de politique en Afrique, on fait de l'argent. Partout les gens s'entretient au nom de la politique et ce jusqu'au sein des villages et des familles. Mais au centre de tout, c'est surtout pour le pouvoir. Et qui détient le pouvoir ? Ceux qui ont de l'argent. »

Benson Diakité, journaliste malien et ancien animateur à RFI, *Les Dépêches de Brazzaville* N°2453 du 7 novembre 2015

« Il faut absolument rompre avec le mythe d'une société civile uniforme et unique pour les pays africains. »

Maurice Enguéléguélé, diplomate français, sous-directeur Afrique de l'International IDEA, RFI, 03 novembre 2015

« L'autorité suppose une hiérarchie verticale. Or l'époque contemporaine souhaite passer du monde vertical à un monde horizontal - remplacer le vote par la discussion, l'autorité par la concertation. »

Chantal Delsol, philosophe et historienne (France), *Libération*, 23 octobre 2015

« Plus de vingt-cinq ans après Les Versets sataniques, il semble qu'on en ait tiré de mauvaises leçons. Au lieu d'en déduire qu'il faut s'opposer à ces attaques contre la liberté d'expression, on a cru qu'il fallait les calmer par des compromis et des renoncements. »

Salman Rushdie, écrivain britannique, *Jeune Afrique* N°2846 du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août 2015

## TRANSPORT AÉRIEN

## Les compagnies africaines appelées à plus de collaboration

Afin de faciliter la circulation entre pays africains sans faire de détour, les transporteurs régionaux sont invités à appliquer la décision de Yamoussoukro, relative à la libéralisation du ciel adoptée il y a quinze ans.

La directrice d'Equateur Congo Airlines (Ecair) la compagnie aérienne nationale de la République du Congo, Fatima Beyina-Moussa, a réitéré le vœu dans un communiqué de presse dans lequel elle fait le bilan de son action à la tête de l'Association des compagnies aériennes d'Afrique (AFRAA) après une année d'exercice. « Faciliter la circulation à l'intérieur de l'Afrique ne peut être que bénéfique pour les compagnies aériennes, et surtout les passagers. Ces derniers auront une expérience de voyage beaucoup plus facilitée que ce qu'ils vivent aujourd'hui », a indiqué Fatima Beyina Moussa

« Les connexions entre pays africains sont insuffisantes. Aussi, ces pays n'ont pas assez de rotations pour circuler à leur guise à l'intérieur du continent. Le combat de l'AFRAA, c'est de faire face à ces problèmes », estime-t-elle. Par ailleurs, notons que le marché africain est en passe de devenir l'un des principaux au monde avec plus d'un milliard d'habitants, dont un tiers appartenant à la classe moyenne qui voyage. Son trafic aérien est en hausse de 5,2% par an. Une évolution qui le classe au même niveau que l'Association internationale du transport aérien qui regroupe 250 transporteurs représentant 84% du trafic mondial. En outre, les croissances les plus faibles sont cependant enregistrées en Amérique du Nord 2,3% et en Europe 3,8%. Signalons que du 8 au 10 novembre, Brazzaville réuni au

cours de la 47e assemblée générale de l'AFRAA, les patrons de 45 compagnies aériennes africaines. Sont également attendus à ce rendez-vous, les partenaires industriels (constructeurs, sous-traitants, consultants et prestataires de service en vol), les représentants des gouvernements et des organisations internationales.

Les délégations examinent « les défis qui s'imposent à l'industrie aéronautique ». Autres sujet en débat : la croissance du transport aérien dans le continent, précise un communiqué d'Ecair publié le 5 novembre dernier.

Il s'agit pour le Congo d'attirer l'attention de l'industrie mondiale sur les possibilités qu'offre son aéroport international, Maya-Maya, au moment où le commerce et le tourisme se renforcent.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## VIE ASSOCIATIVE

## La Dynamique « Po na ekolo, samu na bwala » condamne la résurgence des actes d'incivisme

Dans une déclaration rendue publique le 06 novembre à Brazzaville, la dynamique citoyenne « Po na ekolo, samu na bwala » a énergiquement condamné les actes de violence et d'incivisme perpétrés par certains jeunes lors des événements des 20 et 21 octobre derniers.

Elle a par la même occasion, déploré la cohésion et l'unité nationale qui ont été une fois de plus mises à mal par le fait de l'homme politique. Pendant cette période, note la déclaration, les actes de vandalisme ont été perpétrés à l'endroit des paisibles citoyens et des opérateurs économiques.

Ces derniers, tant physiques que moraux ont été enregistrés dans certaines localités de notre pays. Elle a en même temps regretté

les violences qui ont été perpétrées à l'endroit des responsables de ses structures dans certains départements, du fait de leur appartenance à cette dynamique tout en les rassurant de sa solidarité.

« Po na Ekolo, Samu na Bwala » a, dans la même déclaration, appelé le gouvernement non seulement à assister les familles des victimes de ces actes, mais aussi, à jeter un regard sur les opérateurs économiques victimes de destruction de leurs biens.

Elle a par ailleurs réaffirmé son attachement à la paix, à l'unité nationale et à un Congo un et indivisible ainsi que son adhésion à la plateforme du « OUI » et appelé les associations, les mutuelles, les mouvements de jeunesse et de femmes à adhérer en masse à

sa campagne de mobilisation lancée depuis quelques mois.

Pour sa part, dans son mot d'orientation prononcé à cette occasion, le coordonnateur général de cette dynamique, Elvis Digne Okombi Tsalissan, a appelé les membres de la coordination de cette structure à une réflexion profonde sur le vivre ensemble.

« Il est important que nous puissions analyser froidement les événements qui se sont déroulés dans notre pays, et y apporter des réponses. Que nous continuions à travailler dans le cadre de l'éducation civique et morale des populations », a-t-il dit, avant de conclure : « je vous invite à ne pas nous démobiliser car les défis à affronter ne sont pas encore finis. »

**Jean Jacques Koubemba**

## ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

**Les Dépêches de Brazzaville**  
L'actualité au quotidien

## DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions\* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :  
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

\* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



## CONGO/RÉFÉRENDUM

# L'Union européenne propose sa médiation

Dans un courrier daté du 29 octobre, adressé au ministère des Affaires étrangères et de la coopération, la délégation de l'Union européenne à Brazzaville, s'est proposée de faciliter le dialogue entre le gouvernement congolais et l'opposition regroupée au sein de l'Initiative pour la démocratie au Congo (Idc) et le Front pour la restauration de l'ordre républicain et l'alternance démocratique (Frocad). Les deux parties sont, on le sait, divisées sur les questions de gouvernance électorale et de changement de la Constitution du 20 janvier 2002 acté dans les faits par le vote référendaire du 25 octobre dernier.

L'ordre du jour proposé par la délégation européenne s'articule justement autour du dialogue avec l'opposition, de la gouvernance électorale et des droits de l'Homme. Trois thèmes principaux comportant chacun des sous-thèmes dévoilés ainsi qu'il suit : dialogue : stratégie, mesures de confiance, médiation et rôle des Nations unies, rôle de l'UE ; gouvernance électorale : stratégie, recommandations de 2002, mission d'observateurs 2016, rôle de l'UE, calendrier ; droits de l'Homme : liberté d'expression et d'accès aux médias, droit de réunion, arrestations et assignations à résidence, usage de la Force publique, enquêtes judiciaires.

En apparence, même si le référendum du 25 octobre ne figure pas spécifiquement dans l'ordre du jour, la délégation de l'UE y fait référence dans son courrier expliquant qu'elle n'en a pas encore évalué le résultat. Rappelons en passant que la Cour constitutionnelle du Congo a proclamé les résultats définitifs du scrutin le 5 novembre. Ils portent à un peu plus de 94% les suffrages exprimés pour le « Oui », contre 5% pour le « Non ». Le premier obstacle que la médiation européenne devra franchir sera de départager

l'opposition et le gouvernement sur cette question. Le texte a été promulgué par le président de la République le 6 novembre.

On peut imaginer qu'en dépit des griefs qu'elle pourrait éventuellement énumérer en rapport avec l'organisation de ce scrutin, la médiation ne se prononcera pas contre la volonté des Congolais qui ont accepté de se rendre aux urnes pour accomplir leur devoir civique. Mais comment faire comprendre à ceux qui ont tout simplement refusé de souscrire à la démarche de voter que ce sont eux qui ont raison ? Lorsque cet obstacle sera franchi, la délégation de l'UE pourrait alors commencer sereinement la mise en œuvre de son ordre du jour. En premier lieu aussi, elle dévoilera sa composition d'autant qu'il est mentionné dans la correspondance citée plus haut, le rôle que devront jouer les Nations unies.

À propos de l'ordre du jour proposé par la médiation, le premier thème parlant du dialogue entre le pouvoir et l'opposition a pour point d'orgue « les mesures de confiance ». Il s'agit sans doute de ce qui vient d'être dit supra : accorder les violons sur le sort réservé au référendum et donc à la nouvelle loi fondamentale adop-

tée. Les médiateurs pourraient appeler les uns et les autres, mais surtout l'opposition à regarder de l'avant, à se préparer dans le cadre de cette loi en vue des scrutins à venir. C'est en ce moment peut-être que pourrait être mise sur la table la question primordiale de la gouvernance électorale.

Le détail de ce point considéré comme crucial par l'opposition et le gouvernement recèle deux sous-points importants : les recommandations de 2002 et la mission d'observateurs pour 2016. Sans avoir à disposition les recommandations en question, il se pourrait que la médiation rappelle celles que les observateurs internationaux avaient émises lors des scrutins de 2002, les premiers organisés au Congo après la guerre du 5 juin 1997. De ces recommandations, quelles sont celles qui ont été appliquées, quelles sont celles qui ne l'ont pas été, et quelles dispositions faudrait-il prendre pour améliorer le processus ? S'agissant de la mission d'observateurs pour 2016, elle sera peut-être définie en fonction du bilan des recommandations de 2002. En l'occurrence, la médiation mentionne l'année 2016 en pensant à l'élection présidentielle attendue les mois à

venir. C'est à ce même titre certainement que sur ce thème de la gouvernance électorale, la médiation parle de calendrier, sans doute le calendrier électoral.

Vient enfin le point sur les droits de l'Homme. Aussi important que les autres thèmes de l'ordre du jour du dialogue envisagé, il y est suggéré la liberté d'expression et d'accès aux médias, en particulier des médias publics. Ce ne sera peut-être pas le plus difficile à obtenir surtout si les politiques prennent en considération qu'en dépit de la passion qui les anime, ils doivent apaiser l'opinion sur l'usage qu'ils font de ces instruments dont la sensibilité n'est plus à démontrer, notamment si le contexte ne prête pas à la surenchère inutile. Même chose aussi pour le droit de chaque parti ou association de se réunir librement.

Quant au sous-point sur « les arrestations et assignations à résidence », son inscription à l'ordre du jour a dû être motivée par la situation qui a prévalu le 20 octobre. Les dirigeants de l'opposition pris dans cette tourmente étant désormais libres de leurs mouvements, les recommandations sur le sujet disposeront sans doute pour l'avenir. Ce point est très proche de celui relatif à « l'usage de la Force publique ». C'est évidemment un point délicat. En même temps qu'elle doit œuvrer au rétablissement de l'ordre public lorsqu'il est troublé, la Force publique doit faire preuve de professionnalisme à

toute épreuve. C'est en particulier ce qui a été observé durant les troubles dont il est question. Les pertes en vies humaines survenues lors des échauffourées font dire qu'il faut des acteurs politiques suffisamment de retenue pour éviter ce genre de situation.

Attention cependant à ce que les manifestations publiques lorsqu'elles sont autorisées se déroulent dans la plus grande quiétude et que les hommes chargés de veiller à ce qu'il en soit ainsi ne deviennent pas la cible de manifestants violents, parfois de gens incontrôlés à la recherche de l'incident. C'est bien pour cela, sans doute, que l'ordre du jour longuement commenté dans ce papier chute sur un point tout à fait capital : les enquêtes judiciaires. Il est sûr et certain que la justice sera appelée à diligenter les procédures liées au comportement des uns et des autres durant les moments de trouble, de façon à faire la part des choses entre ce qui est reproché à une personne interpellée et les actes réels qu'elle aurait posés. Cela s'appelle l'État de droit que chacun appelle de ses vœux.

À tout prendre, disons qu'une fois bien huilée, la médiation qui s'annonce pourrait permettre à ceux qui ne le croient pas encore de sauver la face en souscrivant à l'idée de ramener la paix et la quiétude dans le pays et de faire la politique pour l'intérêt général. Or l'intérêt général conseille un peu d'humilité et de réalisme.

**Gankama N'Siah**

## NÉCROLOGIE

Dianzolo Timothée, Brice Zoba et la famille Nkoko, ont la profonde douleur de vous annoncer, le décès de leur frère, oncle et père, Thaddée Wivine Nkoko, inspecteur principal des Douanes, survenu le 1<sup>er</sup> novembre 2015 à 23 heures à l'hôpital de Loandjili à Pointe-Noire, des suites d'un Accident cardio vasculaire.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu, sis au quartier entrée Tchiali.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



## CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MIOGNANGUI YOKETSIMOU Istanline. Je désire désormais être appelée NGOUYA Istanline.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pour faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

## MAISON À VENDRE

Rue Gamboma Mougali proche AV de la paix

Contact : 01 512 63 21



**Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins**



**Assurances et Réassurances du Congo**

*Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!*

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90  
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88  
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg



## JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

# Environ 17.145 plants d'acacias mis en terre à Ignié

**Le planting officiel de ces jeunes eucalyptus acacias a eu lieu le 6 novembre à Bambou-Mingali, non loin du district d'Ignié, dans le Pool nord, par une forte délégation d'autorités congolaises conduite par le président du Sénat, André Obami-Itou.**

Plusieurs membres du gouvernement, parlementaires, présidents des institutions, conseillers à la présidence de la République, diplomates et individualités ont fait

le déplacement de Bambou-Mingali, pour honorer cette 29e journée nationale de l'arbre, célébrée sur le thème «Luttons contre la déforestation en plantant des arbres».

Chacun de ces responsables, pelle à la main, a tenu le pari, et planté en une heure de temps seulement, quelque 15 hectares prévus pour abriter ce planting officiel et public. « Il faut planter des arbres parce que sans l'arbre, c'est le désert. L'arbre permet de nous protéger et de protéger la couche d'ozone. Les populations doivent comprendre que si le pays a pris une loi pour que le 6 novembre, chaque citoyen plante au moins un arbre, c'est parce qu'il y a un danger qui nous guette », a souligné le président du Sénat, André Obami Itou.

L'eucalyptus urograndis de type acacia, jugé exotique et d'une croissance rapide, est l'unique espèce d'arbre qui a été choisie, d'autant plus qu'elle améliore et fortifie le sol. Pour le ministre de l'Economie forestière et du développement durable Henri Djombo, cette Journée nationale de l'arbre, instituée depuis 1985, est

l'unique occasion d'accroître la production des forêts artificielles dans le pays, en vue de compenser les 17.000 hectares de forêt abattus chaque année pour de multiples raisons, selon une enquête réalisée par la FAO.

Dans son message délivré à cette occasion, Henri Djombo estime que si nous plantions chaque année des arbres, nous arriverons au degré zéro de déforestation. « Si, en appui à la gestion durable des forêts naturelles (...), nous plantions chaque année des arbres sur 17.000 hectares, nous atteindrions le niveau zéro de déforestation et réduirions ainsi notre empreinte écologique », a-t-il souligné.

C'est pour cela que le gouvernement a lancé depuis 2011, le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), avec pour objectif principal, de planter environ 1 million d'hectares de plantations forestières et agro-forestières d'ici à 2020. Cette politique initiée par le gouvernement vise à lutter efficacement contre la déforestation et la dégradation des forêts.

**Firmin Oyé**



Le président du Sénat, André Obami-Itou, arrosant un plant (Photo adiac)

## MÉDIAS

## Télé Congo à l'heure de la «confession publique»

**Soucieuse de répondre aux attentes du public de plus en plus critiques et exigeant face à ses programmes jugés « pauvres », la télévision nationale congolaise a choisi d'organiser, le vendredi 5 novembre, un colloque qui a réuni plusieurs acteurs du secteur pour imaginer des pistes capables de dynamiser son contenu et la réconcilier avec ce même public.**

Journalistes en fonction et à la retraite, techniciens, réalisateurs, commerciaux, anciens dirigeants de la Télévision nationale, experts, associations des consommateurs et hommes politiques étaient réunis, toute la journée de vendredi, dans la salle des conférences de cette chaîne publique. Au menu : des discussions âpres sur les programmes télévisuels et partant : l'avenir de la télévision nationale. Placé sous le patronage du ministre de tutelle, Thierry Mougalla, le colloque a pu non seulement poser les balises, pour remédier à la caducité de ses programmes, à travers des recommandations ciblées, mais également réfléchir à ce que doit être une télévision à l'heure où les TIC deviennent indissociables des sources de production d'information. « Cet état de fait est une réalité mondiale qui n'a pas épargné la télévision au Congo. Le niveau d'exigence des téléspectateurs a augmenté ici comme ailleurs », a reconnu le ministre de la Communication et des médias qui estime que « cette mutation, si elle n'est pas assumée et maîtrisée, risque de marginaliser Télé-Congo, mais aussi, même dans une mesure moindre, ses cousines plus jeunes du paysage télévisuel national ».

Dans la perspective de cette ré-

flexion collective, ponctuée par des exposés suivis des débats, les multiples interventions, parfois des plaintes, ont globalement fustigé l'absence de concertation, de formation adéquate et des moyens financiers nécessaires destinés à la production de contenus diversifiés.

sont pas à la hauteur des attentes. « Des émissions hasardeusement présentées. Quel sacrilège ! Des animateurs non à la hauteur du conducteur, quelle formation ! Que de coupures intempestives pendant des émissions. La liste n'est pas exhaustive. Du coup, c'est le zapping », s'est-il plaint.



Jean Obambi pendant son intervention au colloque

### Des émissions et un journal télévisé critiqués

La recherche d'un cadre de consensus pour rehausser le niveau de Télé-Congo a été acceptée par tous, mais il faut indexer ce qui blesse. Jean Obambi, directeur général de la télévision nationale, a reconnu que les programmes ici ne

Ancien présentateur du journal télévisé et directeur de la presse présidentielle, Joseph Bitala Bitemo s'est appesanti sur le « 20 heures ». « Nous constatons que le Journal télévisé est pauvre parce qu'en amont il y a un problème de culture. Il faut qu'après les activités du chef de l'État,

passer à quelque chose de plus proche des populations. Les reportages sont trop longs. Et ce n'est pas en prononçant des formules alambiquées que vous êtes un bon journaliste ». Comment faire alors ? Bertin Ossendza, l'une des anciennes vedettes du 20 heures, apporte sa thérapie : « Il faut que le journal soit dynamique. Prenons le temps de nous faire d'abord et de vendre ensuite l'image de la maison. À notre époque, l'excellence était motivée par une concurrence intellectuelle ».

Ovationné après son intervention, Guy Noel Sam, enseignant retraité de Journalisme à l'Université Marien Ngouabi, et ancien directeur général de la radio et de la télévision nationale, a plaidé pour la « rigueur » et le « parrainage » des jeunes. Dénonçant le laxisme à la chaîne publique, il a souhaité la mise en place des normes, ou procédures, « afin de savoir qui fait quoi ». Mais, pour y arriver il faut des moyens.

Dieudonné Moussala, président de l'association des consommateurs congolais évoque la redéveloppement audiovisuelle, une taxe qui est payée par les consommateurs à travers les factures de la Société nationale de l'électricité. Elle est une ressource financière non négligeable pour cette chaîne qui en manque. « À ce jour Télé-Congo a plus de 7 milliards de FCFA qui sommeillent dans les caisses du Trésor public. Où va cet argent ? Pourquoi les responsables du

ministère des Finances ne sont-ils pas ici pour nous éclairer ? », s'est-il interrogé.

### Un Conseil des programmes est exigé

La mise en place des programmes « fédérateurs et diversifiés », ainsi que l'a souhaité le ministre Thierry Mougalla, devra se faire après réflexion. Les participants au colloque ont recommandé, pour ce faire, l'installation d'un conseil des programmes et la création d'un Comité de suivi des programmes.

Ils se sont accordés pour diversifier la grille des programmes en tenant compte de toutes les couches sociales en commençant par la création des émissions spécifiques selon les domaines. Les participants ont par ailleurs souhaité la mise en place d'une structure interne de formation et d'échange d'expériences pour les réalisateurs et d'un comité de rédaction de projet à soumettre au Conseil international des radios télévisions d'expression française (Cirtef).

Le colloque a recommandé la création d'une 2ème chaîne de télévision. Télé-Congo a garanti promouvoir les débats contradictoires dans ses programmes et veiller à une programmation professionnelle des pages spéciales et des publicités. La création d'un site internet pour créer une analogie avec les médias électroniques fait partie des recommandations essentielles.

**Quentin Loubou**





LE MOMENT  
DE VIVRE TON RÊVE.  
C'EST MAINTENANT.

[africa.airtel.com](http://africa.airtel.com)



YAYA TOURÉ | JOUEUR AFRICAIN DE L'ANNÉE

*Ocean Agency*





## Découvrez Paris avec **FLYPARIS**

Réservez en ligne dès maintenant, achetez votre billet et profitez de **15 %** de réduction sur vos vols à destination de Paris.

- Réservez votre billet sur [www.flyecair.com](http://www.flyecair.com)
- Sur le site, entrez votre code promo pour bénéficier de la réduction de **15%**
- Offre valable du **30 octobre au 11 décembre 2015**
- Vols en Aller/Retour, au départ de **Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa.**



## CHRONIQUE

## Le Festival du Gondwana

**D**urant trois jours les 11, 12 et 13 décembre prochain, Abidjan sera la capitale du rire au Palais de la Culture de Treichville, au bord de la lagune Ebrié. Les meilleurs humoristes du continent et d'ailleurs se succéderont pour transformer en rire des scènes de la vie courante mais aussi de faits de l'actualité internationale.

Le concept de Festival du Gondwana se décline en spectacles de soirée et aussi en un Village du Gondwana, grand espace joyeux consacré et ouvert au public appelé à se régaler culinairement tant entre amis ou en famille. Il s'agira de vivre l'humour sous toutes les formes, à travers la littérature, la bande dessinée, la caricature, les débats, les contes, le théâtre, la danse, etc.

A l'occasion de ce Festival, l'on pourra également donc découvrir les stars de l'humour de demain et ceci, grâce à l'association du Festival et de la radio mondiale RFI qui lancent cette première édition du Prix RFI Talents du Rire, inspirée du modèle RFI Découvertes, qui a fait émerger des stars de la musique.

Ce concours dont les inscriptions ont pris fin le 15 septembre dernier était ouvert à tous les humoristes des pays d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes sur le site internet. Un jury composé de professionnels devra en désigner le gagnant qui sera dévoilé sur les antennes de RFI avant le Festival. Naturellement, le lauréat recevra son prix qui sera couplé d'une dotation de 4000 euros. Il aura l'occasion de jouer sur une scène devant plus de 4500 personnes au cours de la dernière soirée.

Pour la Première soirée, dans la Salle François Lougah d'une capacité de 1500 places, les mélomanes du rire auront droit à une exclusivité d'artistes de grande renommée que sont Michel Gohou, Digbeu Cravate et Mamane qui présenteront leur nouveau one man show pour 1h30 de soirée garantie exceptionnelle.

L'idée d'un Festival du Gondwana comme l'on peut s'en douter provient d'une volonté d'associer humour, qualité artistique, liesse populaire et réflexion-échanges sur l'art sous toutes ces formes. Il s'est agi en l'occurrence d'offrir à un large public une panoplie de festivités tout en sacrant Abidjan comme vitrine africaine de l'humour.

Il y a certes de nombreux festivals du rire sur le continent africain à l'instar du festival Tuseo de Brazzaville, mais le Festival du Gondwana sera une première en Côte d'Ivoire. L'on nous assure qu'initiateurs, comédiens, humoristes et autres acteurs de théâtre se préparent vaillamment pour faire de ce galop d'essai organisé par l'humoriste producteur Mamane et sa société Gondwana-City Productions, un coup de maître.

Au programme donc et en incluant la première soirée, quatre grands spectacles, et la deuxième soirée, « Montreux Comedy@Abidjan », illustrera le partenariat exclusif tissé avec le Montreux Comedy, plus grand festival d'humour francophone d'Europe ou des humoristes venus du monde francophone (Suisse, Belgique, France) fouleront les parquets d'Abidjan pour une soirée appelée la soirée « Présidents », avec les meilleurs imitateurs du continent et de France.

« Le meilleur de l'humour » c'est le titre de la 3ème soirée pour clôturer l'événement avec un grand plateau composé d'une vingtaine d'humoristes du monde entier. Le grand village qui sera installé pour la circonstance devrait ainsi permettre aux festivaliers non seulement de se restaurer, en famille, d'écouter de la musique, mais aussi de se promener et passer un bon et super moment près d'une grande scène où parmi les animations l'on proposera en live des groupes de musiques, des happenings d'humoristes, etc.

Il n'est que justice de rendre à l'humour ce qui est à l'humour et en la matière, il faut reconnaître que le pays de l'humour en Afrique, depuis 20 ans, c'est bien la Côte d'Ivoire avec sa génération d'artistes parmi Michel Gohou, Adama Dahico, Digbeu Cravate, Bohiri, etc. Il paraît donc plus que logique de poser le Festival du Gondwana dans la capitale, Abidjan et de surcroît au Palais de la Culture qui vient de terminer d'importants travaux de rénovation de son site, avec la remise en marche de toutes ses salles de spectacle.

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS

## MUSIQUE

## Rido Bayonne, le maître du groove, célèbre son jubilé.

**Rido Bayonne, ce musicien, bassiste, mélodiste, compositeur, arrangeur et chef d'orchestre d'origine congolaise, qui a fait ses preuves dans la musique africaine et mondiale n'est plus à présenter. Il célèbre cette année les cinquante ans de carrière musicale avec la sortie, à Paris en 2016, de l'album «Alliances» à travers lequel il regroupe une centaine de musiciens de différentes sensibilités musicales. Retour sur le parcours d'un self-made man de la musique.**

C'est de la ville océane, au Congo, que Rido Dieudonné Bayonne hérite de la richesse inépuisable des musiques et rythmes africaines. Dès son enfance, il tape sur des troncs d'arbres et des caisses, rêvant de jouer à la guitare. Ses idoles sont: Serge Essous, Nino Malapet et Joseph Kabasele. A l'âge de treize ans, découvert par l'orchestre les Bantous de la

Passionné par la composition novatrice, puisant son inspiration dans ses multiples expériences musicales, Rido crée son grand orchestre en 1983. L'aventure est de taille, à la dimension de son ambition et de son exigence. Sur scène, ce chef d'orchestre charismatique réunit dix-huit musiciens en une seule inspiration.

grand orchestre participent au Festival panafricain de musique au Congo (Fespam). L'année 2006 voit la sortie du single « Hommage à la femme », un hommage à toutes les femmes du monde en quatre chansons.

Rido Bayonne anime également un atelier de musique au Congo et crée l'orchestre Kongo Groove System avec ses enfants du pays. L'année suivante, il assure l'ouverture et la clôture du Fespam avec le Kongo Groove System où il invite les peuples autochtones chanteurs à se joindre à l'orchestre au grand final et la performance. Il est ovationné.



Rido Bayonne dans un studio

Capitale, il devient le batteur le plus populaire du Congo. Ensuite, se rend au Cameroun où il vit pendant huit ans dans une famille d'adoption à Douala. Il y apprend la guitare avec le père de la guitare congolaise Tino Barosa. Fait ses débuts dans les clubs de l'époque dont le castel et le saint Hilaire. C'est à Paris qu'il approfondit la guitare et la basse et, se retrouve rapidement bassiste aux côtés des grandes vedettes de la chanson française et internationale telles que Graele Allright et Maxime Le Forestier.

En 1972, Rido Bayonne crée le groupe Spheroe avec Michel Perez, Gerard Maimone et Patrick Garel. Ils enregistrent les albums *Spheroe* et *primadonna*. À la demande du metteur en scène, Georges Lavaudant, ils composent et interprètent la musique de deux pièces de théâtre : *Palazo Mentale* et *le Roi Lear*. En 1978, Rido Bayonne qui rencontre le célèbre harmoniciste américain Sugar Blue, devient son bassiste attitré, son compositeur puis chef d'orchestre. Ensemble, ils composent et enregistrent *From Chicago to Paris* et partent en tournée en Europe et aux Etats- Unis.

### Les années 2000, Rido renoue avec l'Afrique

Rido Bayonne s'embarque ensuite sur un projet d'une envergure peu commune à partir des années 2000. Pendant cinq ans, il prépare, enregistre, coordonne cent cinquante musiciens, écrit des textes dans quatorze langues et tisse une profusion de styles pour donner naissance à son hymne à la vie et à l'harmonie universelle. L'album intitulé *A cœur et âme* sort en octobre 2001. En 2002, il retrouve sa patrie africaine. Il part en tournée avec son grand orchestre, sous l'égide des centres culturels français du Congo et du Cameroun. Cette tournée qui lui inspirera son futur album Douala - Brazza.

De retour en Afrique à l'occasion du festival Jazz à Ouaga, sa célébrité attire des douzaines de jeunes musiciens, désireux d'apprendre auprès de lui. L'année suivante, il organise un atelier musical de six semaines avec dix-huit de ces musiciens prometteurs, créant ainsi le Jazz Orchestra du Burkina: le « Job ». Leur premier concert est un succès spectaculaire qui ne s'est jamais démenti. en 2005, Rido Bayonne et son

En 2007, Rido Bayonne produit l'album Douala-Brazza, quatre-vingt-dix-sept musiciens rendent hommage vibrant à ces deux patries: son Congo natal et son Cameroun adopté. Cette même année Rido Bayonne fête son soixantième anniversaire à Paris avec éclat. Deux semaines de concerts avec son grand orchestre qui compte maintenant soixante musiciens et pas moins de deux cent musiciens invités de partout. Sorti en 2008, «Rido Bayonne Born in Africa» est le titre d'un documentaire écrit, réalisé et dirigé par Dom Pedro. Ce film marque cinquante ans de carrière internationale de Rido Bayonne qui appartient désormais au club très fermé des géants de la scène musicale mondiale.

Aujourd'hui, Rido Bayonne est reconnu par de nombreux artistes renommés comme un maître, une référence, voire même une institution. Nombreux sont ceux qui ont découvert ou affirmé leur personnalité musicale après avoir été à son école notamment Etienne Mbappe, Sista Clarisse, Cédric Baud, Christian Martinez Richard Bona, Emile Parisien et tant d'autres...

Hermione Désirée Ngoma



## CÉNI

## Le PPRD désigne Norbert Basengezi à la vice-présidence

**L'heureux promu est un ex-gouverneur de la province du Sud-Kivu et un ancien ministre de l'Agriculture sous les gouvernements Muzito I et II.**

Le poste de vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) resté vacant à la suite de la démission de l'ancien titulaire, André Mpungwe, vient d'être comblé avec la désignation de Norbert Basengezi. Ce dernier vient d'être porté à ce niveau de responsabilité par le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD). Ce parti politique n'a fait qu'exercer son droit de gestion d'un quota qui lui revient au sein de la centrale électorale censé être représentatif des diverses composantes de la population. En effet, si le président est désigné par les représentants des principales confessions religieuses, le vice-président lui est censé représenter les intérêts de la majorité de qui il tire son mandat.

Et dans le cas d'espèce, le parti présidentiel demeuré seul maître à bord dans la mouvance kabiliste après le départ des partis affiliés au G7 a pesé de tout son poids pour créditer ce choix qui, dans certains milieux, paraît comme stratégique. Il se susurre qu'André Mpungwe n'était pas du tout

flexible et ne rassurait guère la famille politique du chef de l'État dans la perspective électorale de 2016. Il ne reste plus qu'à l'Assemblée nationale d'entériner ce choix autant que pour celui du président Corneille Nanga désigné par les confessions religieuses avant leur nomination par voie d'ordonnance présidentielle. Entre-temps, il nous revient que la majorité continue à faire pression sur les quelques délégués du G7 encore en poste à la Céni afin qu'ils tirent les conséquences du retrait de leurs partis politiques de la plate-forme présidentielle en démissionnant. L'on parle déjà de la démission imminente de la questeur Ngoy Tshite issue du MSR, parti membre du G7.

Qui est Norbert Basengezi ? L'on retiendra qu'il a été gouverneur de la province du Sud-Kivu et vice-président de la Céni (2003-2008) ayant organisé en 2006 les premières élections libres au Congo depuis l'indépendance de 1960 avant d'être nommé ministre de l'Agriculture dans les gouvernements Muzito I et II. Il retrouve donc là une institution qu'il connaît parfaitement bien et en proie actuellement à un dysfonctionnement qui plombe ses activités avec, à la clé, l'impasse due à l'absence d'un calendrier électoral réaliste.

A.D.

## LOTISSEMENT ANARCHIQUE À KINSHASA

## Le site érosif de Kivulu à Mont-Ngafula revendu

**La sempiternelle question de lotissement anarchique semble être une sangsue intenable dans l'urbanisation de la ville de Kinshasa. C'est le cas des constructions anarchiques sur le site érosif de Kivulu dans la commune de Mont-Ngafula dans la partie ouest de la capitale RD-congolaise. Et cet état de chose est causé par des représentants de l'État. Censés respecter la loi, ils en passent outre au grand dam de la population.**

Une érosion avait ravagé en 2004 des maisons et autres constructions sur l'avenue Kivulu dans la commune de Mont-Ngafula. Et pour stopper cette catastrophe, le gouvernement avait consenti d'indemniser les propriétaires de ces maisons et constructions, après avoir exproprié ce site déclaré dangereuse afin de mener des travaux de lutte antiérosive avec les financements des bailleurs de fonds. C'est la société Safricas qui avait été chargée d'exécuter les travaux. Les propriétaires des terrains bénéficieront de manière équitable de l'indemnisation fixée à 330 mille<sup>2</sup> dollars américains. L'on souligne ici que l'État n'a pas indemnisé l'ensemble des occupants de ce lieu, laissant de ce fait des sinistres aujourd'hui sans logis. L'enveloppe globale allouée par le gouvernement pour l'ensemble des travaux sur le site a été évaluée à 1 million 269 mille dollars américains, dont 739 mille à titre d'avance pour la construction du collecteur, 330 mille pour les indem-

nisations et 200 mille à titre d'avenant pour des travaux supplémentaires. Mais de graves irrégularités ont ensuite été constatées sur le site. Et aujourd'hui, apprend-on, l'autorité communale de Mont-Ngafula, précisément le bourgmestre Olivier Saya, en complicité avec l'adjoint du chef du quartier du ressort de l'avenue Kivulu, Michel Otshudiena, se serait mis à lotir à nouveau sur cette partie autrefois érosive et stabilisée à l'issue des travaux exécutés par la société Safricas. Le comité des expropriés et sinistres du site renseigne qu'un terrain qui avait été exproprié à hauteur de 89 mille dollars américains aurait été revendu pour la modique somme de 8 mille dollars américains ! Pas plus tard que le 30 septembre, les habitants du quartier ont assisté à l'abattage de tous les arbres fruitiers et autres végétations qui avaient été plantés sur le site. Des informations recueillies, on apprendra que le site aurait été revendu. Le Comité des expropriés et sinistres du site de Kivulu sollicitent de ce fait l'implication personnelle du Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, dans cette affaire. Car, insistent-ils, « *les ennemis du peuple congolais viennent encore de nouveau lotir sur la partie dangereuse de cet ouvrage, c'est-à-dire le dissipateur. Et cette vente a permis aux nouveaux acquéreurs de détruire toute la végétation qui a été plantée en ce lieu pour stabiliser le sol contre les eaux des pluies* ».

Martin Engjimo

## PARTICIPATION AU DIALOGUE

## L'UDPS souffle le chaud et le froid

**Le parti d'Étienne Tshisekedi ne veut pas d'un dialogue convoqué par le chef de l'État, Joseph Kabila, et déclare attendre seulement celui qui sera convoqué par un médiateur international neutre à designer par le secrétaire général de l'ONU.**

Participera ou ne participera pas au dialogue ? Cette question, nombreux sont les observateurs qui se la posent au sujet de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) à la lumière de ses positions pour le moins contradictoires sur le dialogue. Les informations en provenance de Bruxelles n'apportent pas suffisamment de lumière quant à la perception de ce parti politique par rapport à cet enjeu national auquel il souscrit, du reste, au grand dam d'autres forces politiques de l'opposition ligués contre le dialogue. Pas plus tard qu'il y a quelques semaines, le parti d'Étienne Tshisekedi - encore en convalescence dans la capitale belge - s'en était remis au président de la République pour réclamer la convocation, en mode d'urgence, du fameux dialogue.

La presse locale avait largement fait échos de cet appel de l'UDPS découlant d'une réunion de sa direction tenue à Bruxelles sous la houlette d'Étienne Tshisekedi en personne et à laquelle avaient pris part le secrétaire général Me Bruno Mavungu et son adjoint Bruno Tshibala alors en consultation à Bruxelles. Et à en croire André Kabanda, président de l'UDPS-Benelux (Belgique-Hollande-Luxembourg), cet appel était adressé expressément à Joseph Kabila Kabange parce que c'est lui qui exerce les plus hautes charges de l'État. Une reconnaissance, somme toute, tacite de la compétence du chef de l'État habilité à convoquer ces assises pour lesquelles l'UDPS milite jusqu'à lancer un ultimatum enjoignant le président de la République d'organiser le dialogue « avant fin novembre » sans quoi ce forum deviendrait sans objet. Pour beaucoup, plus rien ne devrait logiquement s'opposer à la tenue de ce dialogue étant entendu que les deux principaux protagonistes, en l'occurrence l'UDPS et la majorité présidentielle via leurs délégués respectifs, avaient presque vidé leurs divergences. Après l'échec des pré-négociations de Venise et d'Ibiza, Étienne Tshisekedi, qui n'avait pas

formellement coupé le cordon avec le camp présidentiel, s'est rétracté en relançant de plus bel la machine du dialogue au point d'en devenir son défenseur acharné. Dans les milieux de la majorité, l'on a laissé entendre que le cahier des charges de l'UDPS a été examiné scrupuleusement à hauteur de 85% et que le pouvoir avait fait des larges concessions. Mais c'était sans compter avec la versatilité de ce parti qui, contre toute attente, a décidé de mettre un bémol à sa participation en réclamant un dialogue convoqué par un médiateur international neutre désigné par le secrétaire général des Nations unies. « Nous n'irons pas au dialogue convoqué par Joseph Kabila pour lui permettre un glissement quelconque qu'on ne veut d'ailleurs pas entendre à l'UDPS », venait récemment de préciser le porte-parole Bruno Tshibala. Tout en étant d'accord sur le principe, l'UDPS ne pourra participer que dans un dialogue se conformant à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et aux trois résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Entre-temps, la majorité, qui aurait plutôt jeté son dévolu sur l'Algérien Saïd Djinnit (envoyé spécial des Nations unies dans les Grands lacs), question d'être en phase avec l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, devrait être embarrassée. Et au moment où ce parti politique paraît jouer au dur, ses représentants sont annoncés à Kinshasa, prêts à prendre part au dialogue. De Bruxelles, l'on apprend qu'ils n'auraient pas reçu le quitus du président national et ne seraient là que pour leur propre compte.

A tout prendre, pense une certaine opinion, les positions controversées de l'UDPS quant à sa participation au dialogue traduisent le bicéphalisme qui caractérise actuellement sa direction du fait de l'émancipation de Félix Tshisekedi qui fait figure de plus en plus de « numéro un bis » du parti. Le rapprochement de ce dernier que la rumeur publique donne déjà la primature dans le cadre d'un gouvernement d'Union nationale d'après dialogue serait donc à la base de l'imbroglie qui caractérise actuellement l'UDPS où l'intransigeance du père obnubilé par la récupération de son imperium paraît ne pas faire bon ménage avec l'ouverture politique prônée par son rejeton. Dossier à suivre.

Alain Diasso

## ENVIRONNEMENT

## La présence du pétrole confirmée dans le parc des Virunga

**C'est le résultat de l'étude sismique réalisée récemment à l'intérieur du site par la société britannique Soco.**

La réserve naturelle la plus vieille d'Afrique, en l'occurrence le parc des Virunga, contiendrait le pétrole dans son sous-sol. C'est ce que viennent de révéler les résultats de l'étude sismique réalisée au sein du parc par la société britannique Soco, lesquels résultats ont été remis au gouvernement par l'entremise du ministre des Hydrocarbures. Il est indiqué que ces résultats sont toujours à l'étude bien qu'ils qu'ils soient positifs. C'est depuis 2014 que le gouvernement congolais a donné son quitus à cette étude destinée à estimer les effets d'une éventuelle exploitation pétrolière sur l'environnement. L'étude était également destinée à évaluer les effets d'une éventuelle exploitation pétrolière sur l'environnement.

Pour le gouvernement, l'exploitation du pétrole à l'intérieur du parc devrait permettre de booster l'économie du pays aux fins de sortir la population congolaise de la précarité. Il est à noter que les études sismiques amorcées par Soco s'étaient butées à l'opposition de certaines ONG congolaises et internationales qui ont estimé que cela ne ferait qu'attiser les conflits armés qui déchirent le Nord-Kivu depuis plus de vingt ans. Titulaire de la licence sur le bloc V, zone de prospection qui englobe la majeure partie de la moitié sud du parc, l'entreprise britannique devait faire face à une fronde orchestrée par des opposants au forage et à l'exploitation pétrolière à l'intérieur du site.

Il s'avère que Soco a finalement renoncé sous la pression à sa licence du bloc V pour laquelle elle n'a pas non plus sollicité son renouvellement après expiration. Toutefois, le gouvernement qui l'a récupéré n'a pas encore précisé ce qu'il comptait en faire même si certaines langues le soupçonnent de le céder un autre opérateur. Une chose est sûre, c'est que le pétrole du parc Virunga est en passe d'être exploité quand bien même l'Uneso estime cette activité incompatible avec le règlement du Comité du patrimoine mondial.

A.D.



## DROITS DES ENFANTS

## Rome satisfaite du débloccage des adoptions en RD Congo

**La Farnesina apprécie l'annonce par Kinshasa de la suspension du moratoire sur les adoptions d'enfants congolais par des parents étrangers.**

Le ministère italien des Affaires étrangères, la Farnesina, a dit sa satisfaction après l'annonce de lundi par laquelle Kinshasa a autorisé « la sortie de 69 enfants du territoire national ». A l'issue d'une réunion avec les ambassadeurs des principaux pays concernés dont l'Italie, Alexis Thambwe Mwamba, ministre de la Justice, avait ajouté : « Nous avons également autorisé la sortie de trois enfants atteints de maladies graves ».

C'est l'épilogue heureux d'une affaire qui a tenu en haleine durant deux mois des dizaines de familles en Europe. En Italie, il ne passait plus de semaine que les députés et le gouvernement ne soient harcelés de questions sur cette affaire devenue une véritable cause nationale d'autant que, depuis septembre 2013, quelques-uns des enfants destinés à rejoindre les familles d'étrangers manquaient tout simplement à l'appel... parce que morts de causes diverses.

« La Farnesina exprime sa satisfaction. Le ministre (des AE Paolo) Gentiloni continue de suivre avec un grand engagement le sort des familles italiennes, en coordination étroite avec la primature et la présidente de la Commission pour les adoptions internationales Silvia della

Monica, avec le souhait que d'autres familles puissent elles aussi retrouver leurs enfants », a indiqué un communiqué à Rome. Dans un premier temps, ce sont petits Congolais qui devraient débarquer en Italie.

Pour cette responsable de la Commission italienne pour les adoptions internationales, il faut poursuivre les efforts avec détermination pour faire aboutir toutes les procédures en suspens. « Il reste aujourd'hui quelque 130 enfants adoptés par des familles italiennes en Rd Congo. Nous sommes parmi ceux qui en comptent le moins dans ce pays, mais nos procédures sont absolument correctes. Il existe donc les garanties pour que ces enfants puissent rejoindre rapidement leurs familles », a confirmé Silvia della Monica.

Mais son organisation reste sur ses gardes, se demandant notamment pourquoi le gouvernement à Kinshasa a indiqué qu'après les premiers 69 enfants de lundi, les autres cas devront attendre l'adoption par l'assemblée d'une nouvelle loi sur les adoptions en RD Congo. « C'est un aspect qui mérite d'être approfondi », a souligné Mme della Monica, promettant de collaborer plus étroitement avec les autorités congolaises pour le voyage acquis des 10 premiers petits enfants attendus en Italie. « Nous devons vérifier les temps et les modalités », a-t-elle dit.

Lucien Mpama

## FONUS

## Trois membres du parti d'Olenghankoy arrêtés

**L'arrestation de trois membres des Forces novatrices pour l'union et la solidarité (Fonus) de Joseph Olenghankoy est intervenue après la conférence de presse de cet acteur politique de l'opposition. À cette occasion, il avait annoncé son intention de manifester dans la rue contre un éventuel référendum constitutionnel et le « glissement » qui défraie la chronique.**



Joseph Olenghankoy, leader des Fonus

Le président des Fonus, Joseph Olenghankoy, fait savoir que trois membres de son parti ont été arrêtés, le 5 novembre, à Kinshasa et amenés par des éléments de la police nationale vers une destination inconnue. Il

s'agit notamment de l'informaticien du parti, Therry Olenka, de la coordinatrice Kapinga âgée de 68 ans et de l'ingénieur Paulin Lodi de la jeunesse des Fonus, candidat député provincial dans la circonscription de Kintambo.

« Ils ont été arrêtés et les raisons de leur arrestation ne sont pas fournies. Nous sommes allés nous renseigner au commissariat provincial de la police situé sur l'avenue ex-24 Novembre à côté de l'Institut supérieur de commerce s'ils y étaient incarcérés. Sans succès ! », a déclaré le leader des Fonus. Et d'ajouter : « Nous condamnons avec la dernière énergie ces arrestations arbitraires et nous ne céderons pas à l'intimidation. Notre lutte, c'est pour le respect de la Constitution du pays ».

Ces arrestations inexplicables jusqu'à intervenir après la conférence de presse de Joseph Olenghankoy organisée, le 3 novembre, au siège de ce parti sur l'avenue de l'Enseignement dans la commune de Kasa-Vubu. Au cours de cet échange avec la presse, Olenghankoy a fermement réitéré son engagement pour le respect de la Constitution. Il a affirmé haut et fort qu'il va descendre dans la rue avec la population pour s'opposer de manière farouche contre un « improbable »

troisième mandat du président Joseph Kabila et la prolongation de son mandat au travers du « glissement » qui semble être un nouveau jargon politique en RDC.

Martin Engimo

## SANTÉ

## Le PDG de Gavi visite les chambres froides du PEV

**Arrivé à Kinshasa depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le Dr Seth Berkley, PDG de l'Alliance mondiale pour le vaccin et l'immunisation (Gavi), a visité les chambres froides du Programme élargi de vaccination (PEV)**



La délégation du PDG de Gavi dans la chambre froide du PEV

Le Dr Seth Berkley a visité dix-neuf chambres ayant une grande capacité de conservation des vaccins. Dans cette visite, il s'est fait accompagner du Dr Shodu Lomamy, conseiller médical du ministre de la Santé publique. Au terme de cette visite, le PDG de Gavi et sa délégation ont pris part à une grande réunion de présentation de la maquette du futur dépôt de stockage des vaccins et autres intrants. Le Dr Seth Berkley a été reçu en audience par le ministre de la Santé publique dans son cabinet de travail. Au menu de leur entretien : l'évaluation du partenariat entre Gavi Alliance et le gouvernement ainsi que la participation de cette firme internationale dans la prévention de certaines maladies par la vaccination. Arrivé à Kinshasa dans la nuit du 2 novembre, le PDG de Gavi Alliance aura plusieurs activités parmi lesquelles des rencontres avec les hautes autorités du pays et des visites auprès de différents partenaires du gouvernement dans le secteur de la santé. Après l'étape de Kinshasa, le patron de Gavi alliance se rendra au Congo Brazzaville. Le ministre de la Santé publique a conduit, par la suite, son hôte auprès du président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku. Une audience qui a été suivie d'une séance de travail avec les honorables députés membres du Réseau parlementaire pour l'appui à la vaccination. Rappelons que Gavi Alliance est un partenaire important du gouvernement de la RDC dans l'achat et la livraison des vaccins. Ce partenariat a permis d'éradiquer beaucoup de maladies et de réduire la portée de plusieurs d'entre elles dont la rougeole qui a sévi dans l'ancienne province du Katanga.

line Nzuzi

## INTERVIEW

## José Ntumba : « Le footballeur congolais manque de professionnalisme dans la gestion de sa carrière »

**Agent des joueurs, c'est un métier à part en entière dans la sphère du football. Titulaire d'une licence lui autorisant d'exercer, José Ntumba Ngandu nous parle de ce métier particulier et complexe qu'il pratique, et que les férus du football n'appréhendent pas vraiment.**

Les Dépêches de Brazzaville : Vous êtes agent Fifa des joueurs, comment vous êtes-vous retrouvé dans ce métier et quelles sont vos réalisations ?

José Ntumba Ngandu : Je me suis retrouvé dans ce métier à l'issue d'un examen FIFA. Ce qui est vrai, c'est que le football a toujours été ma passion et que je tournais déjà de manière officieuse dans son sillage. C'est donc depuis plusieurs années que je suis là dedans. Je préfère que les autres parlent de mes réalisations pour la simple et bonne raison que mes vrais objectifs sont encore loin d'être atteints dans ce métier.

LDB : Les amoureux du football entendent parler de ce métier, mais sans en connaître véritablement les contours...

JNN : On pourrait écrire un livre sur ce métier. En une phrase, je dirai que les agents des joueurs sont des intermédiaires, mais aussi des gestionnaires de carrière des footballeurs.

LDB : Vous avez travaillé avec des joueurs congolais. Quelques sou-



José Ntumba Ngandu, agent Fifa des joueurs

venirs ?

JNN : Mon plus beau souvenir, c'est Yves Diba. Après que je lui aie proposé, à deux reprises, des contrats pour jouer à Arles Avignon alors en L1 Française, il avait à l'époque fait capoter la transaction. Mais il m'avait appelé pour présenter des excuses. Et de manière personnelle, il m'avait dédommagé pour toutes les dépenses et énergie engagées. Ce n'était donc pas l'argent qui comptait en ce moment-là, mais surtout sa reconnaissance m'avait fort touché. Et les plus mauvais souvenirs, ce sont les dossiers Eric Bokanga et Yves Angani. Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus aujourd'hui, mais j'ai déjà pardonné et je pense sincèrement qu'ils évoluent bien.

LDB : Quelles sont les difficultés

de travail d'un agent des joueurs ? Et comment faire pour les contourner ?

JNN : De manière globale, les difficultés sont diverses et selon les origines. En ce qui concerne le joueur congolais par exemple, c'est le manque du respect de la parole donnée et de professionnalisme dans la gestion de sa carrière. Là où un joueur étranger va exiger la présence de son agent, le joueur congolais va faire abstraction du contrat qui vous lie au vu de l'argent.

LDB : Vous êtes aussi une sorte d'organisateur des matches amicaux...

JNN : Oui, je travaille avec une grosse société organisatrice des matches, spécialement pour la RDC

LDB : A propos, les Léopards de la RDC semblent revenir sur le devant la scène africaine après la médaille de bronze à la CAN 2015. Un mot ?

JNN : C'est surtout un message que je lance aux autorités et aux sportifs congolais. Nous avons un potentiel qui est capable d'aller à la Coupe du monde et de jouer le dernier carré à la CAN. C'est pour nous un devoir patriotique de faire abstraction de nos rancœurs, nos différends pour se mettre derrière notre équipe donc derrière la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

M.E.



## TOURNOI DES 40 ANS D'INDÉPENDANCE DE L'ANGOLA

## La RDC étrille la Zambie à Luanda

Les Léopards locaux de la RDC ont battu les Chipolopolo de la Zambie par trois buts à zéro, le 6 novembre, au stade du 11 Novembre de Luanda, à l'ouverture du tournoi organisé dans le cadre des festivités marquant les quarante ans de l'Indépendance de l'Angola. La rencontre a été officinée par un trio arbitral mozambicain composé de Samuel Chirinda (arbitre central), Celio Mugabe et Tiófilo Mugoi (assistants un et deux).

Le onze de départ du sélectionneur Florent Ibenge a été composé du gardien de but Matampi Vumi Ley (Daring Club Motema Pembe), des défenseurs Djo Issama Mpeko (Mazembe) sur le flanc droit, Bangala Litombo (Daring Club Motema Pembe) et Padou Bompunga (V.Club) dans la charnière centrale et Joyce Lomalisa (V.Club) sur le côté gauche. Au milieu de terrain, on a retrouvé Nelson Munganga (V.Club) dans la récupération, Doxa Gikanji (Daring Club Motema Pembe) comme relayeur, Guy Lusadis (V.Club) dans l'animation de jeu. Le trio d'attaque s'est constitué de Mukoko Batezadio (V.Club) sur le

côté gauche, Jean-Marc Mundele Makusu (V.Club) dans l'axe devant la défense zambienne et du gaucher Héritier Luvumbu Nzinga (V.Club) sur le côté droit. Les Léopards locaux ont été un peu fébriles durant le premier quart d'heure de jeu, avant de revenir dans le jeu et surtout d'être conquérants dans l'entrejeu. Aussi ont-ils logiquement ouvert la marque à la 32<sup>e</sup> minute par le défenseur axial Padou Bompunga, reprenant de la tête une balle arrêtée d'Héritier Luvumbu. A la 35<sup>e</sup> minute, c'est Guy Lusadis qui a corsé l'addition avec le deuxième but, sur un mauvais renvoi du gardien de but zambien à la suite d'une frappe de vingt mètres de Luvumbu Nzinga. A la mi-temps, les Léopards locaux menaient donc par deux buts à zéro. Le troisième a été l'œuvre du buteur de V.Club Jean-Marc Mundele Makusu à la 63<sup>e</sup> minute, après une superbe remontée de terrain d'Issama Mpeko et combinaison à deux. Le buteur de l'AS V.Club s'est retrouvé dans la surface de réparation, évitant un défenseur zambien avant de loger le cuir au fond des filets. Au cours de



Vue du match entre RDC et Zambie à Luanda le 6 novembre 2015 (3-0)

cette rencontre, Florent Ibenge a procédé à quelques changements avec les montées sur l'aire de jeu de l'Estadio du 11 novembre du milieu de terrain Yves Magola (V.Club), Cédric Ngulubi (Shark XI FC), Ruddy Makwekwe (V.Club) et Trésor Kanku (Shark XI FC).

« Un très bon résultat, on a fait en plus un très bon match. Je crois qu'on a fait honneur à la République d'Angola qui nous a invités, et on est très content d'avoir montré une belle image du foot-

ball congolais », a déclaré Florent Ibenge à la presse angolaise après le match. La RDC contre l'Angola, c'était l'affiche de la finale du tournoi prévue pour le 7 novembre. En effet, l'Angola a dominé la Namibie par un but à zéro, une réalisation de Bu à la 38<sup>e</sup> minute de jeu. Les Léopards regagnent Kinshasa le 9 novembre selon le programme afin que le sélectionneur Florent Ibenge s'attelle au regroupement des Léopards A qui affrontent le Burundi, le 12 novembre, à Bujumbura en match

aller des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Ces deux rencontres rentrent dans le cadre de la préparation des Léopards Locaux de la RDC, qualifiés pour la phase finale de la 4<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique des nations prévue pour janvier et février 2016 au Rwanda. La sélection A RD-congolaise continuera ainsi sa préparation dans les jours qui viennent à Goma afin de s'acclimater déjà avant de faire le cap vers Kigali.

Martin Engimo

## CLASSEMENT FIFA NOVEMBRE 2015

La RDC grimpe de cinq cases et pointe à la 55<sup>e</sup> position

Après les deux succès en amical face au Nigeria et au Gabon, la RDC a progressé de cinq places au dernier classement Fifa de novembre 2015, intégrant de fait le Top 10 au niveau continental, juste derrière la Guinée.

La RDC a gagné cinq places au classement Fifa pour le mois de novembre 2015 par rapport au mois d'octobre pour se retrouver à la 55<sup>e</sup> place. Les victoires des Léopards contre les Aigles Verts du Nigeria (2-0) et les Panthères du Gabon (2-1) en matchs amicaux Fifa en octobre dernier ont vraisemblablement permis à la RDC de faire ce bond de cinq cases. En Afrique, l'équipe conduite par le sélectionneur Florent Ibenge pointe à la dixième place. La Côte d'Ivoire, 22<sup>e</sup> rang mondial, est premier en Afrique, devant l'Algérie qui a perdu sept places pour se retrouver 26<sup>e</sup> au classement Fifa de novembre 2015. Le Ghana vient à la troisième position en Afrique et 30<sup>e</sup> au rang mondial, devançant le Cap-Vert, 32<sup>e</sup> rang mondial. Le Sénégal occupe la cinquième place sur le continent et 39<sup>e</sup> rang mondial. Sixième en Afrique, la Tunisie est 41<sup>e</sup> rang mondial, devant le Cameroun (51<sup>e</sup> rang mondial), le Congo (52<sup>e</sup> rang mondial) et la Guinée (53<sup>e</sup> rang mondial). Dans le monde, la grande surprise est la première place de la Belgique qui a détrôné l'Allemagne. L'Argentine se retrouve à la troisième place devant le Portugal, le Chili récent champion



Les Léopards victorieux du Gabon en amical à visé en Belgique avec le deuxième but de Chancel Mbemba

d'Amérique Latine, l'Espagne, la Colombie, le Brésil, l'Angleterre et l'Autriche qui clôture le top dix du classement Fifa de novembre 2015. Selon la Fifa, il n'y a pas eu de changement remarquable dans la composition du Top 50 de novembre 2015. On y retrouve trente et un pays de l'Union européenne de football association, sept nations de la Confédération sud-américaine de football, six de la Confédération africaine de football, trois de la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes, trois de la Confédération asiatique de football et zéro de la Confédération de football d'Océanie. Pour établir ce classement de novembre 2015, la Fifa a considéré 172 matchs internationaux des

sélections A. Cela fait un total de 840 matchs pris en compte depuis le début de l'année 2015. Le dernier classement de 2015 sera rendu public le 3 décembre. Et la Belgique a de fortes chances de remporter le titre d'« équipe de l'année » si elle se maintient à cette première place le jour de cette publication. Le titre de « progression de l'année » se disputera entre la Turquie (plus 430 points), le Chili (plus 331 points), le pays de Galles (plus 330 points) et l'Autriche (plus 319 points). Certainement que les nombreux matchs de qualification dans les prochains jours influenceront sur le classement.

M.E.

DIVISION 1/9<sup>e</sup> JOURNÉE

## Lubumbashi Sport accroche Sanga Balende, Don Bosco bat AS Bantous à Mbuji-Mayi

Sanga Balende n'a pas réussi à concrétiser sa domination dans le jeu face à Lubumbashi Sport, dans une rencontre sanctionnée par le résultat nul de zéro but partout. Et rien ne va plus du côté d'AS Bantous, battu à domicile par Don Bosco.

L'aire de jeu du stade Tshikisha de Mbuji-Mayi a été asséchée de manière rudimentaire, le 5 novembre, après une grosse pluie pour accueillir deux rencontres importantes comptant pour la 9<sup>e</sup> journée du 21<sup>e</sup> championnat national de football - Division 1-. Quoi qu'il ait sa position de leader de la zone de développement centre sud, sa Majesté Sanga Balende a été tenu en échec par la formation de Lubumbashi Sport sur la marque de zéro but partout (0-0). Un résultat nul qui succède à sa première défaite de la saison en 8<sup>e</sup> journée face au FC Saint-Eloi Lupopo. Les poulains de l'entraîneur Tshidibi Scibe n'ont pas pu trouver la faille dans la défense des Kamikazes de Lubumbashi bien que réduits à neuf sur l'aire de jeu après l'expulsion de deux de ses joueurs par l'arbitre. Bien plus que cela, Sanga Balende a même manqué un penalty. En première rencontre, la formation d'AS Bantous a courbé l'échine devant son public face au CS Don Bosco de Lubumbashi par zéro but à deux (0-2). Cette énième défaite de ce club mythique de l'ex-Kasaï oriental a

été difficilement digérée par les supporters. Ceux-ci réclament à cor et à cri le retour de François Mwamba Tshishimbi à la tête du club, actuel coordonnateur du Mécanisme de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba. Réunis récemment au domicile d'un des fondateurs du club, les supporters ont stigmatisé les difficultés qui minent ce club. François Mwamba qui était son président sportif a dernièrement démissionné de son poste, demandant aux supporters de trouver un autre dirigeant. Sa démission plongeait le club dans une grande crise. On attend voir la suite de cette situation au sein d'AS Bantous de Mbuji-Mayi. Dans la zone de développement Ouest, les matches programmés, le 7 novembre, à Kinshasa et à Matadi ont été reportés au 10 novembre. Il s'agit, à Kinshasa (stade Tata-Raphaël), des rencontres Racing Club de Kinshasa (RCK) contre FC MK, et SC Rujolu face au Daring Club Motema Pembe de Kinshasa (DCMP) le 10 novembre à 15h30' au stade Tata-Raphaël. Et à Matadi (Stade Damar), Nord Sport jouera contre AS Vutuka de Kikwit, et Elima s'expliquera avec Shark XI FC. Et enfin dans la zone de développement est, Nkoy Bilombe sera opposé à US Socozaki le même 10 novembre au stade Lumumba à Kindu dans la province du Maniema.

M.E.



## HUMEUR

## Le vrai visage des opérateurs-économiques véreux

En des termes simples et en s'appuyant, chaque jour, sur l'observation directe, on peut désigner par « opérateurs-économiques » toutes les personnes physiques ou morales qui réalisent des travaux ou des ouvrages, font des prestations de services ou la livraison de fournitures sur le marché.

Ces opérateurs sont qualifiés de « véreux » quand ils acceptent de percevoir un acompte ou la totalité de la somme sans au final sans aller au terme des travaux.

Cette race d'opérateurs-économiques a donné naissance à la terminologie d'« éléphants blancs », c'est-à-dire des projets publics non achevés et pour lesquels l'Etat a sorti de l'argent. Comment opèrent ces individus ?

Ce sont de fins calculateurs et dribbleurs comme le sont les joueurs de football, car capables de passer entre les mailles des filets lors des séances de soumission et de sélection. Ils savent présenter des dossiers et documents à première vue fiables alors que dans le fond ceux-ci sont souvent montés de toute pièce.

Leur génie consiste à s'offrir les services des sous-traitants qui n'ont ni une quantité suffisante en ressources humaines ni en expertise. Et que dire de la logistique ? Inappropriée avec des engins de circonstance tels des brouettes, des pelles, de simples truelles, moules et machettes. Est-ce que c'est cela être opérateurs-économiques ?

Pire encore, en dehors du chantier officiel qu'ils ont réussi à avoir auprès de l'Etat, chantiers où ils se sont engagés à exécuter coûte que coûte des travaux, ils brillent aussi par la surabondance des petits chantiers et ouvrages parallèles. A dire vrai, ils ont pris plusieurs engagements et dans les mêmes délais. Pour eux, ces chantiers parallèles sont faciles à réaliser à cause de leur simplicité.

L'Etat se voit ainsi bloqué car l'opérateur-économique est plus présent dans le chantier parallèle. A vrai dire, ces dribbleurs, à l'origine des éléphants blancs ne sont opérateurs-économiques que sur papiers, ce sont donc des trompeurs. Que dire de leurs parcs à engins ou véhicules spécialisés ? Il semble même que certains ne leur appartiennent pas. Ils les obtiennent par le biais de la location car après quelques mois lorsqu'on revisite ce parc rien en tout cas ne s'y trouve.

Encore que pour échapper à quelques contrôles-surprises de l'Etat, ils n'ont jamais eu de résidences fixes et sont rares sur des chantiers car le tout est fait par ceux qui sont censés les représenter. Et pendant ce temps, ils sont à la quête d'autres occasions pour faire passer leurs dossiers douteux faits de tricherie. Encore que petit à petit, on constate l'éveil des collectivités locales, notamment certains conseils départementaux qui s'engagent volontiers à accroître la vigilance de l'Etat en suivant de très près ce que réalise tel ou tel opérateur-économique dans telle ou telle localité. Et si quelque chose d'imparfait ou de n'importe quelle nature que ce soit survenait, ces collectivités le dénoncent publiquement afin que celui-ci soit face à sa responsabilité par rapport à l'engagement pris. Et cette façon d'agir pourra diminuer, nous l'espérons, l'ampleur de ce qu'on appelle par « éléphants blancs » autrement dit la « honte de l'opérateur X ».

Tenez ! A l'antipode de cette race dite des opérateurs-économiques véreux, il y a celle qu'on pourrait appeler des opérateurs-économiques sérieux. Ce sont donc ceux-là qui, une fois sélectionnés parmi les soumissionnaires, s'efforcent à achever leurs travaux en surmontant même certains aléas circonstanciels. En réalité ceux-là sont une fierté pour le métier qu'ils ont choisi.

Tel que décrit l'opérateur-économique véreux, il serait souhaitable de ne pas s'improviser opérateurs-économiques si l'on n'a pas réuni tous les atouts à la fois en ressources humaines et en logistiques. Et le faire, c'est accepter d'être opérateurs-économiques véreux qui, le plus souvent, brillent par l'abandon des ouvrages et chantiers. Quelle honte !

Faustin Akono

## HYDROCARBURES

## Nouvelle découverte de gaz d'Eni au large de Pointe-Noire

**Le groupe pétrolier italien n'en finit pas de faire des découvertes de gaz ou de pétrole sur le champ de Néné Marine.**

Le groupe pétrolier qui opère sur le Bloc Marine XII vient d'annoncer que ses explorations sur ce permis viennent de laisser entrevoir de nouvelles perspectives. Le puits Nkala Marine, à quelque 20 km des côtes et seulement 3 du camp Néné Marine déjà en exploitation, a permis la découverte d'un potentiel de 250 à 300 mil-

lions m<sup>3</sup> de gaz. Durant les essais, le puits a été capable de produire 300.000 m<sup>3</sup> journaliers de gaz et condensats.

Le puits, sur une profondeur de 38 m, a révélé de bons potentiels en gaz et condensats. Le groupe annonce qu'il va procéder à de nouveaux forages dans le secteur pour délimiter la poche d'enfermement des gaz qui pourrait renfermer une masse d'hydrocarbure épaisse de 240 m. En joint-venture, il procédera à

l'évaluation précise de Nkala Marine. Rappelons qu'Eni est présent au Congo depuis 1968. Sa production journalière y est de 110.000 mbj. Le groupe opère à travers Eni-Congo, sa société propre qui détient 65% des parts sur le bloc Marine XII. Il œuvre avec le partenaire New Age (25%) et, bien entendu, la SNPC (Société nationale des pétroles du Congo) qui détient 10% des parts.

Lucien Mpama

## FOOTBALL

## Eric Mouanda réélu à la tête de la Mancha

**La famille du Cercle Sportif la Mancha a renouvelé sa confiance le 5 novembre au président sortant, Eric Mouanda, à la tête du club, lors de l'Assemblée générale électorale du club qui s'est tenue dans la salle des mariages de la mairie de Lumumba**

Eric Mouanda a été réélu, à l'unanimité, pour un second mandat de deux (2) ans. Il a la charge de nommer dans un bref délai, les membres du bureau exécutif conformément aux statuts régissant ledit club.

Les travaux de ces assises ont été patronnés par le quatrième vice président de la Fédération congolaise de football, François Serge Bouka, qui s'est félicité du climat ayant prévalu pendant l'assemblée générale avant de souhaiter plein succès à l'avenir du club.

À l'issue de ces travaux, les sages de l'équipe ont appelé le président réélu à la persévérance. « Je demande à l'équipe dirigeante de persévérer. Nous ne voudrions pas voir La Mancha au chevet du lit et disparaître. Eric doit se comporter en père de famille malgré son âge pour que ses efforts ne partent plus dans l'eau », a indiqué Pascal Ndzoko Kokolo, ancien capitaine de la Mancha des années 80.

Représenté à cette assemblée par son premier vice président, Bruno Bongbeka, le président de la Mancha aura la lourde tâche de recon-



Eric Mouanda «Adiac»

cilier les membres de cette famille sportive après un premier mandat très tumultueux. « Je ne manquerai pas de transmettre mes sages conseils à mon président qui vient d'être réélu, c'est un challenge. Je demande à ceux qui ont connu La Mancha des années 90 de revenir, le président a l'ambition de faire de la Mancha ce qu'elle était hier mais, il ne pourra pas le faire seul sans votre apport. Les parents qui sont encore à la maison qui hésitent, le moment est arrivé de nous joindre autour du président Eric pour que nous formions une équipe solide qui pourra redorer le blason du CS La Mancha », a-t-il dit et d'ajouter « Le président Eric m'a chargé de dire qu'il n'exclut personne ».

Bruno Bongbeka a aussi informé les sympathisants de la reprise effective des entraînements à l'Institut Thomas Sankara. « On connaît mieux l'équipe quand on la suit aux entraînements et non au stade. Tout ce que nous souhaitons, c'est de retrouver l'unité au sein de notre équipe ».

Prenant la parole à son tour, le vice président de la ligue de football du Kouilou, Jean Pierre Mabilia, a rappelé que toutes les équipes de la ligue A et B appartiennent tout d'abord à la Ligue. C'est pourquoi, au regard du classement occupé par les équipes de Pointe-Noire, au championnat d'élite, elle demande à la Mancha de faire à ce qu'elle ne soit pas classé parmi les dernières de cette saison.

Souignons enfin que, le rapport moral sur les activités des deux dernières années de l'équipe a été lu par le secrétaire général, Jean Didier Kouahi. Il a noté la défection de plusieurs membres du bureau et des sanctions, en dépit de l'inachèvement du championnat national, pendant leur premier mandat. D'où son appel à l'endroit de la Fécofoot de tout mettre en œuvre pour que cette saison le championnat arrive à son terme.

Charlem Léa Legnoki

## Le président de la fédération italienne n'en finit plus de dérapier !

**Carlo Tavecchio n'en finit plus de flirter avec le racisme et l'antisémitisme verbaux, mais il ne veut pas démissionner.**

Plus d'un dirigeant, expert et joueurs de la ligue A du football italien s'est dit consterné en début de semaine dernière en ouvrant les pages du Corriere della Sera, le grand quotidien milanais du soir. Et d'y lire les nouveaux propos de leur président, Carlo Tavecchio qui avait déjà été élu au milieu de polémiques racistes en août dernier. Il avait protesté contre les trop nombreux étrangers dans le championnat et s'en était maladroitement pris au pauvre Paul Pogba, ce « grand poba qui, à peine fini de manger ses bananes, vient jouer titulaire en Italie ».

Ses excuses, sans vraiment convaincre, avaient laissé penser que cet incident était la ligne rouge à ne plus franchir. Peine perdue !

Non seulement ils s'inscrivaient dans une ligne qui tendait à devenir la normalité (qu'on se rappelle les propos, quelques mois auparavant, du grand entraîneur Arrigo Sacchi sur « trop de Noirs dans le championnat »), mais Tavecchio lui-même ne semble avoir tiré aucune leçon de la tempête soulevée par les propos du mois d'août. C'est ainsi qu'en début de semaine, il a accordé une interview téléphonique dans laquelle il se donne des aises dans l'antisémitisme. Tavecchio parle de l'achat du siège de la Ligue de football amateur à « un certain Anticoli, un petit juif ». Puis il précise comme seuls savent le faire les racistes et antisémites : « Je n'ai rien contre les juifs » avant d'ajouter toutefois : « vaut mieux les tenir en respect ». Ensuite, il s'en prend aux homosexuels, estimant que lui est un homme « absolument normal », un langage qui fait hurler même les extrémistes en Occident.

Pour sa défense, Tavecchio a dit qu'il n'était pas antisémite, étant même un ami d'Israël. Excuse classique, qu'on a déjà vu mettre en action chez les racistes : « moi raciste ? Pas du tout, j'ai même des amis noirs ! » Arrigo Sacchi s'était défendu de la même manière affirmant qu'il ne pouvait être raciste, lui qui avait entraîné un grand nombre de joueurs noirs. Le président de l'Union des communautés juives d'Italie, Renzo Gattegna est amer : « les propos de Tavecchio sont antisémites, ils constituent une faute très grave et causent un dommage immense à la crédibilité du sport et de ses institutions dans notre pays ». Mais Tavecchio, s'il a entendu cette énième critique ne semble pas en avoir tiré une conséquence honorable : il refuse de démissionner de la présidence de la fédération italienne de football.

L.Mp.



## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 14e journée

Aligné d'entrée de jeu lors de la réception de Tours, Kévin Koubemba s'est créé deux grosses occasions aux 35<sup>e</sup> (frappe contrée aux 6 mètres) et 42<sup>e</sup> (tir capté par Kamara). Le Stade Brestois s'impose finalement 3-0.

Remplaçant, Chris Malonga est entré à la 75<sup>e</sup> lors du revers de Laval face au Havre (0-1).

Sans Hardy Binguila ni Charlery Mabiala, Auxerre chute à domicile face à Lens (1-2).

Hugo Konongo n'était pas retenu lors de la défaite de Créteil à Clermont (0-1). Avant le match du Paris FC, ce samedi face au Red Star, et le duel entre Nancy et Dijon, lundi soir, Brest est 8<sup>e</sup> avec 19 points. Créteil est 10<sup>e</sup> avec le même nombre de points, devant Auxerre, 11<sup>e</sup> avec 18 points. Treizième, Laval suit avec 17 points.

Camille Delourme

## Le Congo perd 3 places au classement FIFA

Quarante-huitième au classement FIFA du mois d'octobre, le Congo a perdu trois précieuses places au mois de novembre, abandonnant ainsi le top 50 de meilleures nations du monde.

En revanche, aucune sélection africaine n'a réussi à se maintenir dans le top 20 mondial, les

(73), Afrique du Sud (75), Maroc (79), Liberia (86), Togo (88), Burkina Faso (93), Rwanda (96), Malawi (97), Angola (98).



Les Diabes rouges du Congo (Photo Adiac)

Le dernier classement FIFA, publié le 5 novembre, place le Congo à la 52<sup>e</sup> place juste derrière le Cameroun (51<sup>e</sup>) et devant la Guinée (53<sup>e</sup>), la République démocratique du Congo (55<sup>e</sup>) l'Égypte (57<sup>e</sup>) et le Nigeria (59<sup>e</sup>). Pendant les dates FIFA du mois d'octobre, le Congo n'a disputé qu'un match avec l'équipe pro, soldé par une victoire 2-1 face aux Écureuils du Benin. Ce match n'a pas suffi

pour gagner autant de places supplémentaires puisque les Béninois se logeaient au mois d'octobre à la 100<sup>e</sup> place au Classement FIFA. Avec cette défaite, les Écureuils ont perdu trois autres places.

Sur le plan africain, le Congo conserve sa huitième place puis reste dans le top 10 dominé désormais par la Côte d'Ivoire qui a détrôné l'Algérie. Les Fennecs y ont régné pendant 18 mois.

Ivoiriens n'apparaissant qu'au 22<sup>e</sup> rang et les Algériens au 26<sup>e</sup>. Le Ghana, 3<sup>e</sup> nation africaine occupe le 30<sup>e</sup> rang. Le Cap Vert est 32<sup>e</sup>, le Sénégal est 39<sup>e</sup> et la Tunisie 41<sup>e</sup>. Le Cameroun et le Congo, respectivement 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> au classement africain, viennent après le top 50 mondial suivi de la Guinée (53), Égypte (57), Nigeria (59), Mali (63), Ouganda (68), Guinée équatoriale (69), Zambie (71), Gabon

Le Tchad est la sélection africaine qui a réalisé la plus forte progression (39<sup>e</sup> place) suivi de la République Centrafricaine et les Comores (16 places). Le Niger (15<sup>e</sup> place), le Soudan du sud (10 places), le Cap vert le Libéria (9 places) ainsi que la Namibie et l'Ouganda (7 places) complètent la liste des sélections africaines à forte progression.

James Golden Eloué

### RÉFLEXION

## Plaidoyer pour la Communauté du Bassin du Congo

Les tragédies en série que nous voyons se dérouler sous nos yeux depuis des décennies le prouvent, hélas !, sans discussion possible : l'homme reste un loup pour l'homme et plus les moyens de destruction dont il se dote gagnent en puissance, en efficacité, plus s'accroît la tentation de la violence qui le meut depuis la nuit des temps. Espérer dans un tel contexte qu'il se civilisera grâce aux avancées technologiques, au développement économique, au progrès social est un leurre, une illusion qui ne peuvent que l'empêcher de se doter des moyens lui permettant de lutter efficacement contre ses mauvais instincts.

C'est pourquoi il convient, aujourd'hui plus encore qu'hier, de réfléchir aux mécanismes qui pourraient, dans le proche avenir, protéger les sociétés humaines contre les menaces de toutes sortes qui les guettent : menaces sociales générées par le sous-développement et les inégalités, menaces idéologiques et religieuses engendrées par le fanatisme, menaces stratégiques

nées de la convoitise que suscitent les ressources naturelles des régions trop richement dotées par la nature.

Le Bassin du Congo, région des Grands lacs comprise, où vivent près de trois cents millions d'êtres humains, est, de ce point de vue, un espace qui pourrait aisément devenir un modèle. Miné depuis des décennies par des tragédies en série telles que le génocide rwandais, les guerres civiles congolaises, l'affrontement religieux centrafricain, il semble voué à la désolation, au négationnisme, à l'ultra violence et, cela, alors même qu'il recouvre l'une des régions potentiellement les plus riches du monde. Il suffirait pourtant que certaines dispositions soient prises par ses gouvernants pour que la situation s'inverse et que l'Afrique centrale devienne en quelques années un havre de paix où les peuples vivraient sans se trouver confrontés à des agressions sans fin.

Parmi ces dispositions, il en est une qui a prouvé ailleurs son efficacité et qui mérite donc attention : la mise en commun de moyens de prévention et de

gestion des crises qui permettent aux peuples frères de se défendre collectivement contre les menaces de toute nature provoquées par l'inconscience ou la cupidité humaine. C'est ainsi, et pas autrement, que la Chine, l'Europe, la Russie, les États-Unis, bref toutes les grandes puissances, ont réussi à neutraliser les forces négatives qui les minaient pour devenir des communautés puissantes, capables de gérer elles-mêmes les crises qui les minent et, par conséquent, de garantir à leurs peuples qu'ils vivront libres et prospères, sinon même riches.

Est-ce sombrer dans l'illusion que de suggérer aux États de la CÉMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale), de la CÉÉAC (Communauté Économique des États d'Afrique Centrale), de la CEPGL (Communauté Économique des Pays des Grands Lacs), de la CGG (Commission du Golfe de Guinée), bref aux douze pays qui se partagent l'immense Bassin du Congo, de se réunir rapidement pour parler sans a priori de cette question ?

Il existe aujourd'hui, sur les cinq conti-

nents que compte la planète Terre, suffisamment d'unions, de communautés, de fédérations, de confédérations pour que les dirigeants de l'Afrique centrale trouvent aisément une réponse aux problèmes pratiques que ne manquerait pas de poser l'édification d'un tel ensemble. Et la mutualisation des moyens que celle-ci génère automatiquement permettrait de résoudre en un temps record les problèmes que le désordre régnant aujourd'hui dans la sous-région rend insolubles.

Ce que les Pères de l'Europe, William Churchill, Charles de Gaulle, Robert Schumann, Konrad Adenauer, Jean Monnet ont su faire, au sortir de la deuxième guerre mondiale et dans un contexte infiniment plus difficile que le nôtre, pourquoi les chefs d'État de l'Afrique centrale ne seraient-ils pas capables de le réaliser à leur tour ? N'est-ce pas la cause que défendit le Président Denis Sassou N'Gouesso dès 1996 et qui devient aujourd'hui de façon claire la clé des progrès à venir pour tous les peuples du Bassin du Congo ?

Jean-Paul Pigasse